

PME AFRICAINES

L'ALGÉRIE ET LE NIGERIA PILOTENT LE FONDS UBUNTU SUSU

Page 5

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8575 JEUDI 27 AOUT 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

IMMATRICULATION DES VÉHICULES

Sayoud hausse le ton

Page 2

CYBERESPIONNAGE, HASCHICH ET MIGRANTS

LE MAKHZEN MIS À NU

Encore une fois, les méthodes scabreuses et sinistres du régime marocain viennent d'être dévoilées, avant-hier, dans une enquête retentissante publiée en Espagne par le média Infobae. Ce travail, mené par le journaliste David Fernandez, jette sous les projecteurs de nombreux dossiers compromettant, impliquant le régime de Rabat dans sa stratégie belliqueuse et agressive contre des pays voisins, comme l'Algérie et l'Espagne. Page 3



COOPÉRATION ALGÉRO-MAURITANIENNE

La jeunesse algérienne rayonne à Nouakchott

Page 3

DÉPISTAGE DE L'AUTISME

Appel à une meilleure intégration des psychologues

Page 6

FEUX DE FORÊT

58 nouveaux incendies, l'Est sous surveillance

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

SOMMET MONDIAL DE LA JEUNESSE À KAZAN

L'Algérie met en avant son expérience

PRÉSENTE à la 5e édition du Sommet mondial de la jeunesse de Kazan, l'Algérie entend présenter son expérience en matière de politiques publiques destinées aux jeunes, notamment dans les domaines de l'autonomisation, de la participation à la vie publique, de la formation et de l'innovation. Ce rendez-vous constitue également, selon le ministère de la Jeunesse, un espace d'échange sur les nouvelles approches liées à l'éducation, au numérique, à l'intelligence artificielle (IA) et au développement durable.
Représentant le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, le directeur de la Coopération au sein du ministère, Dahmane Adimi, prend part aux travaux de ce sommet, qui se tient du 26 au 30 août en République du Tatarstan, en Russie. Placée sous le thème « Education, ressources humaines et développement durable », l'édition 2026 accorde une place particulière aux enjeux liés à la formation et au développement des compétences.
La participation algérienne entend ainsi mettre en exergue les dispositifs élaborés en faveur de cette catégorie, considérée comme un acteur à part entière du développement national.
Au cours des travaux du sommet, le représentant algérien présentera les principales politiques et programmes développés par l'Etat au bénéfice des jeunes, particulièrement en matière d'autonomisation, de participation à la vie publique, de soutien aux initiatives et à l'innovation, ainsi que de formation et de qualification, a indiqué le département ministériel.
L'accent sera, en outre, mis sur la participation des jeunes à la prise de décision et à l'élaboration des politiques publiques, de même que sur leur présence au sein des institutions et des instances consultatives, a-t-on noté, poursuivant que cette approche tend à « renforcer leur implication dans la vie publique et à faire de la jeunesse non seulement une bénéficiaire des politiques publiques, mais également un partenaire dans l'élaboration des solutions et la construction de l'avenir du pays ».
Au-delà de la présentation de l'expérience nationale, le sommet de Kazan offre un cadre d'échange autour des politiques publiques destinées aux jeunes et surtout de l'optimisation des partenariats internationaux en la matière.
Les discussions portent sur l'éducation et la formation, la numérisation, l'IA, l'innovation, le développement durable et la diplomatie de jeunesse, autant de thématiques qui occupent une place croissante dans les politiques tendant à booster les compétences et l'autonomie des jeunes, a fait savoir le communiqué.
Par le biais de cette participation, « l'Algérie réaffirme que l'investissement dans la jeunesse constitue un investissement dans l'avenir du pays », a relevé le ministère, pour lequel « l'autonomisation de cette catégorie et la création d'opportunités favorisant sa réussite demeurent un choix stratégique qui bénéficie de l'attention et du suivi des plus hautes autorités de l'Etat, sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune ».

Khalil Aouir

IMMATRICULATION DES VÉHICULES

Sayoud hausse le ton

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a appelé, hier, à accélérer le traitement des dysfonctionnements enregistrés dans le nouveau système informatique national d'immatriculation des véhicules afin de garantir la continuité du service et de préserver les intérêts des citoyens, et ce lors d'une séance de travail dans le cadre de l'évaluation du dispositif et du suivi de sa mise en œuvre au niveau local.

M. Sayoud a donné des instructions fermes afin de procéder à un « diagnostic des dysfonctionnements et des insuffisances enregistrés », tout en veillant à dégager les solutions susceptibles d'améliorer rapidement la prise en charge des usagers, lors de la réunion qui a rassemblé les directeurs de la réglementation et des affaires générales de plusieurs wilayas, consacrée à l'évaluation du système informatique national d'immatriculation des véhicules et de l'examen des difficultés rencontrées au niveau local.
L'enjeu est d'autant plus important que les démarches liées à l'immatriculation concernent quotidiennement un nombre important de citoyens. Tout retard ou difficulté dans le traitement des dossiers est susceptible de se répercuter directement sur les usagers et sur le fonctionnement des services concernés.
Lors de cette rencontre, l'accent a également été mis sur l'obligation d'assurer une remontée régulière des difficultés rencontrées dans les wilayas. Les responsables locaux sont appelés à signaler les insuffisances techniques ou organisationnelles constatées, afin de permettre aux structures compétentes d'intervenir dans des délais appropriés.
Dans cette perspective, M. Sayoud a souligné l'importance de la coordination entre les différents niveaux de l'administration, appelant à « conjuguer les efforts des services centraux et locaux » en renforçant la complémentarité entre les structures chargées de la mise en œuvre et du suivi du système. Ce qui devrait permettre de mieux cerner les problèmes, mais aussi d'assurer un suivi régulier des solutions apportées. Pour le ministre, il ne s'agit pas seulement de réagir aux difficultés une fois qu'elles apparaissent, mais de mettre en place un mécanisme de suivi permettant de prévenir leur récurrence et d'améliorer progressivement le fonctionnement du dispositif.
Le département de l'Intérieur entend également mobiliser les moyens nécessaires pour accompagner cette phase de déploiement. Dans cette perspective, le ministre a demandé de mettre « toutes les capacités et tous les moyens nécessaires » à la disposition des services concernés, afin de garantir un service public à la hauteur des attentes des citoyens.


Said Sayoud.

La séance de travail a également mis en avant l'importance d'instaurer des rencontres périodiques entre les services centraux et locaux. Ces rendez-vous doivent permettre de faire régulièrement le point sur les difficultés enregistrées sur le terrain, d'évaluer les mesures prises et d'identifier les solutions les plus appropriées, l'objectif étant d'instaurer un dialogue permanent entre les responsables chargés du système et ceux qui en assurent l'application au niveau local. Une telle coordination est jugée indispensable pour éviter que les problèmes techniques ou organisationnels ne s'installent dans la durée et pour garantir une intervention plus rapide lorsque des anomalies sont signalées.
Par ailleurs, M. Sayoud a rappelé que le nouveau système informatique national d'immatriculation des véhicules s'inscrit dans une démarche plus large de modernisation de l'administration, soutenant que ce dispositif doit constituer « un outil efficace de modernisation du service public, de facilitation des procédures et de rapprochement de l'administration du citoyen ».
La numérisation des procédures liées à l'immatriculation devrait ainsi permettre de simplifier les démarches, de réduire les contraintes administratives et d'améliorer la relation entre l'usager et l'administration. Mais la réussite de cette transformation repose également sur la stabilité du système, la réactivité des services et leur capacité à résoudre rapidement les difficultés qui pourraient apparaître. Dans cette optique, le ministre a demandé que les problèmes techniques soulevés soient traités avec « la célérité et l'efficacité nécessaires ».
La réunion a ainsi placé la coordination entre les différents niveaux de l'administration au centre du dispositif de suivi. La remontée régulière des difficultés, leur traitement concerté et l'évaluation des solutions mises en œuvre devraient permettre d'accompagner le déploiement du système informatique national et d'en améliorer progressivement les performances. Dès lors, à travers ces orientations, le département de l'Intérieur entend faire de la numérisation un véritable levier d'amélioration du service public, avec pour priorité la fluidité des procédures, la continuité des prestations et une prise en charge plus rapide des préoccupations des citoyens.

Sihem Bounabi

DOCUMENTS ÉLECTRONIQUES

Le ministère de l'Éducation interdit les refus injustifiés

PLUS question d'exiger une copie papier lorsqu'un document électronique est légalement valable. Le ministère de l'Éducation nationale a donné des instructions fermes à ses services au niveau des wilayas pour accepter les documents d'état civil délivrés en ligne, tout en mettant en garde contre tout refus injustifié.
Dans une correspondance adressée à ses services locaux, la tutelle a appelé à mettre fin à toute pratique susceptible d'entraver la transformation numérique ou d'imposer des démarches supplémentaires aux citoyens et aux parents d'élèves. Signée par la secrétaire générale du ministère et portant le numéro 679 (en date du 18 août 2026), cette circulaire rappelle aux structures sous tutelle l'obligation d'accepter les actes d'état civil numérisés, dès lors qu'ils répondent aux exigences légales et réglementaires en vigueur.
Le ministère insiste particulièrement sur l'interdiction de réclamer aux usagers ou aux parents d'élèves des copies papier ou des pièces équivalentes, lorsque la version électronique présentée constitue une preuve légalement suffisante.
Dans ce même cadre, la note précise qu'un document administratif électronique ne peut être rejeté au seul motif qu'il ne comporte pas de signature matérielle ou de tampon encreur.
Dès lors qu'il est issu d'une plateforme ou d'un système officiel agréé et qu'il intègre les mécanismes d'authentification requis, son acceptation est obligatoire.
Aucun service, fonctionnaire ou chef d'établissement scolaire ne peut désormais exiger de duplicata papier sans disposer d'un fondement légal explicite. L'objectif est d'alléger concrètement les procédures et d'épargner aux citoyens des déplacements superflus vers les guichets administratifs.
Le ministère met en avant la responsabilité administrative des structures concernées. Toute violation ou refus non fondé d'un document électronique conforme engagera directement la responsabilité de ses auteurs.
Par ailleurs, les directions de wilaya sont invitées à sensibiliser les agents d'accueil et les personnels chargés du traitement des dossiers.
Il s'agit de garantir une application uniforme des nouvelles directives et d'empêcher que des réflexes bureaucratiques obsolètes ne freinent le processus de numérisation.
Cette démarche s'inscrit, faut-il le rappeler, dans le cadre de l'application de l'instruction du Premier ministre n°482 du 29 juillet 2026, relative à l'utilisation des documents d'état civil électroniques par les organismes et établissements publics et privés.

Lynda Louifi

CYBERESPIONNAGE, HACHISCH ET MIGRANTS

Le Makhzen mis à nu

Encore une fois, les méthodes scabreuses et sinistres du régime marocain viennent d'être dévoilées, avant-hier, dans une enquête retentissante publiée en Espagne par le média Infobae. Ce travail, mené par le journaliste David Fernandez, jette sous les projecteurs de nombreux dossiers compromettants, impliquant le régime de Rabat dans sa stratégie belliqueuse et agressive contre des pays voisins, comme l'Algérie et l'Espagne.

Trafic de drogue à grande échelle, usage des migrants comme levier de chantage politique et diplomatique, espionnage électronique et bien d'autres moyens sont désormais la marque déposée du Makhzen, après avoir déjà été éclaboussé dernièrement par les scandales de corruption des eurodéputés et même par des tentatives d'achat des voix des délégations africaines dans les réunions des instances de l'Union africaine.

Cette enquête s'est appuyée sur des sources sécuritaires et des services de renseignements, ainsi que sur des données officielles et des travaux d'investigation réalisés par plusieurs journalistes sur les activités malsaines et sournoises du régime marocain à travers le monde.

Intitulée « Maroc : histoire d'espions, de hackers, de vagues migratoires et de milliers de tonnes de haschich », cette enquête révèle cette stratégie makhzénienne de pression et de chantage qui n'épargne ni les hommes politiques étrangers, ni les diplomates, ni les hommes d'affaires, ni les intellectuels, ni les acteurs des mouvements de la société civile et des organisations non gouvernementales.

Selon l'article, les services de renseignement marocains ont mené 768 attaques électroniques visant 250 téléphones espagnols entre mai 2018 et juin 2019, en utilisant le logiciel espion développé par l'entité sioniste Pegasus. Ces attaques ont ciblé aussi bien des membres de l'Exécutif ibérique que des hauts gradés des services de sécurité espagnols qui, pourtant, coopéraient avec Rabat sur des dossiers liés au terrorisme, au narcotrafic et à l'immigration clandestine.

Parmi les victimes de ce piratage électronique figure le colonel espagnol Alberto Aguilera, dont le téléphone a été ciblé à cinq reprises, alors que celui-ci occupait le poste d'attaché de l'Intérieur à l'ambassade d'Espagne à Rabat et a participé à la création du Centre de coopération policière hispano-marocain de Tanger. Action qualifiée de véritable acte de trahison, devenue une seconde nature historique de ce régime marocain.


La stratégie belliqueuse du Makhzen.

Autre victime, le journaliste José Bautista, membre des investigations de Forbidden Stories, qui avaient révélé pratiquement toutes les opérations d'espionnage depuis 2014.

En plus de l'espionnage électronique systématique et des opérations de hackers, le régime de Rabat a usé et abusé d'un autre levier : le cannabis. Le trafic industriel de cette drogue est, depuis des décennies, au cœur de sa stratégie, visant toute l'Europe et l'Algérie. Citant des sources au sein des services de lutte contre les stupéfiants, Infobae affirme que plus de 70 % du cannabis entrant en Europe proviendrait du Maroc. L'ampleur des saisies par Madrid de ce poison illustre le grave danger. Rien qu'en 2025, près de 260 tonnes de cannabis ont été saisies par les autorités espagnoles, soit une hausse de 29 % par rapport à l'année précédente.

Ce trafic est orchestré depuis le Maroc, organisé, protégé et structuré par les services marocains. Il met en lumière les connexions logiques avec des réseaux criminels transfrontaliers, impliquant directement des responsables de la Gendarmerie royale marocaine et leurs services de renseignements.

En 2019, l'enquête rapporte que Madrid a informé Rabat que sept hauts responsables de la Gendarmerie royale sont soupçonnés de collaborer avec des organisations criminelles impliquées dans le trafic de drogue et l'immigration clandestine. Réaction cynique du Makhzen : ces responsables ont accédé à des postes plus élevés dans leur hiérarchie et continuent d'exercer leurs fonctions.

L'autre levier de chantage et de pression est l'immigration. La récente invasion programmée de Ceuta a confirmé les soupçons espagnols. En juillet dernier, plus de 80 000 migrants sont arrivés dans cette enclave en l'espace de deux jours, grâce au concours des services marocains, et ce à travers un encouragement virtuel et une campagne de propagande insidieuse à travers les réseaux sociaux, ainsi qu'un relâchement volontaire de la surveillance des frontières du côté marocain.

D'ailleurs, l'enquête cite des sources de Frontex, l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes, qui estiment que la question migratoire est utilisée par Rabat dans le cadre de ses calculs politiques de déstabilisation régionale et de pression géopolitique visant ses relations avec les pays de l'Union européenne. Rabat cherche évidemment, à travers l'exploitation de ces migrants marocains et subsahariens, à extorquer des concessions diplomatiques, notamment sur la question du Sahara occidental et des compensations financières.

Cette stratégie à multiples facettes prouve ainsi le contraste entre le discours officiel de Rabat et ses pratiques clandestines. Des faits prouvés qui mettent à nu la félonie, la trahison et les compromissions de ce sinistre régime. Ces révélations corroborent déjà les conclusions de plusieurs rapports et enquêtes réalisés par des instances indépendantes internationales.

Mohamed K.

COOPÉRATION ALGÉRO-MAURITANIENNE

L'excellence de la jeunesse algérienne rayonne à Nouakchott

ENTRE échange d'expériences, créativité et ouverture sur de nouvelles initiatives, la participation de jeunes Algériens au Camp national des jeunes talentueux et créatifs, organisé à Nouakchott, illustre la volonté de l'Algérie et de la Mauritanie de donner une nouvelle profondeur à leur coopération dans le domaine de la jeunesse, et ce à travers un espace privilégié de rapprochement entre les nouvelles générations des deux pays.

Le Camp national des jeunes talentueux et créatifs à Nouakchott édition 2026 accueille une délégation de jeunes Algériens, à l'invitation du ministère mauritanien de l'Autonomisation de la jeunesse, de l'Emploi, des Sports et du Service civique. Cette participation s'inscrit dans le cadre de la coopération algéro-mauritanienne et traduit l'intérêt accordé au renforcement des échanges entre les jeunesses des deux pays. C'est ce qu'a indiqué, hier, le ministère de la Jeunesse dans un communiqué.

Placée sous le slogan « L'autonomisation des jeunes commence par l'éducation », la manifestation, qui se poursuivra jusqu'au' au 30 août prochain, réunit plus d'une trentaine de jeunes Mauritaniens distingués pour leurs résultats, leurs compétences et leur créativité, aux côtés de représentants de la jeunesse algérienne, composée de jeunes ayant décroché les premières places dans différents festivals nationaux organisés par le ministère de la Jeunesse au cours de l'année 2026.

Cette présence intervient sur instruction du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, et vient conforter la dynamique engagée entre Alger et Nouakchott dans le domaine de la jeunesse, et ce dans l'objectif de rapprocher les jeunes talents, de favoriser le dialogue et de créer des passerelles susceptibles de déboucher sur de nouvelles initiatives communes.

A l'ouverture du camp, le ministre mauritanien de l'Autonomisation de la jeunesse, de l'Emploi, des Sports et du Service civique, Mohamed Abdallah Ould Louly, a particulièrement salué la présence de la délégation algérienne. Il a considéré cette participation comme « une concrétisation de la solidité des relations fraternelles et historiques entre l'Algérie et la Mauritanie », estimant qu'elle constituait également « une valeur ajoutée » pour cette édition. En outre, le responsable mauritanien a mis en avant le rôle de telles rencontres dans le renforcement des contacts directs entre les jeunes des deux pays. Une démarche qui s'inscrit dans le prolongement des relations étroites unissant l'Algérie et la Mauritanie et qui permet aux nouvelles générations de s'approprier, à leur tour, cette proximité historique.

Pour sa part, la représentante de la délégation nationale, Gassoum Salsabil, a mis en avant la dimension humaine de cette rencontre. Soutenant que la participation au camp constitue une occasion d'« échanger les idées et les aspirations et construire de nouvelles relations entre les jeunes des deux pays », elle a exprimé l'espoir de voir cette expérience ouvrir la voie à « des projets et des initiatives de jeunesse communes à l'avenir ».

Durant six jours, les participants prennent part à un programme riche mêlant formations, rencontres culturelles, compétitions sportives, visites sur le terrain et exposition consacrée à la créativité et à l'innovation. Un programme conçu pour permettre aux jeunes de confronter leurs expériences, de présenter leurs réalisations et de découvrir de nouvelles approches dans plusieurs domaines liés à la jeunesse. Les ateliers occupent également une place importante dans cette programmation. Ils visent notamment à développer les aptitudes individuelles et collectives, à renforcer les capacités, à encourager l'esprit d'initiative et à promouvoir le travail en équipe. Autant d'acquis qui permettent aux participants de sortir du cadre des échanges classiques pour s'inscrire dans une véritable logique d'apprentissage mutuel. Dans ce cadre, la présence de la délégation nationale offre une vitrine aux parcours de jeunes qui se sont distingués dans les différentes manifestations nationales. Le ministère de la Jeunesse entend ainsi mettre en avant leur excellence et leur créativité, tout en faisant connaître les dispositifs et programmes destinés à accompagner les jeunes dans la concrétisation de leurs projets, notamment dans les domaines de l'innovation et de l'entrepreneuriat.

En parallèle, les jeunes Algériens découvrent les initiatives développées en Mauritanie et peuvent échanger directement avec leurs homologues sur leurs parcours, leurs ambitions et leurs projets. Une confrontation d'expériences qui peut faire émerger de nouvelles idées et favoriser, à terme, la mise en place d'actions communes.

Il convient de noter qu'à travers cette manifestation, Alger et Nouakchott aspire à consolider une coopération qui trouve dans la jeunesse un nouveau levier. La mise en relation des talents des deux pays permet ainsi de consolider les liens existants, tout en ouvrant de nouvelles perspectives, notamment dans les domaines de la formation, de la créativité, de l'innovation et de l'initiative citoyenne.

Sihem Bounabi

CÉRÉALES ET LÉGUMINEUSES

Blida accroît ses capacités de stockage

POUR soutenir la production agricole et consolider la sécurité alimentaire du pays, la wilaya de Blida a renforcé davantage ces structures de stockage au niveau de quelques communes du territoire de la wilaya.

C'est ainsi que le wali de Blida, Hashas Djamel-Eddine, a effectué récemment une visite marathon sur terrain afin de constater de visu et d'évaluer l'avancement de plusieurs installations de stockage et exploitation, ainsi que l'état de préparation et leurs capacités de réception et de conservation des récoltes. La visite officielle a débuté dans la commune d'El Affroun, où a été inspecté le silo à semences n° 5, appartenant à la Coopérative agricole des céréales et des légumineuses, dont la capacité est de 50 000 quintaux.

C'est ainsi qu'ont été inspectées les conditions de stockage des semences et la disponibilité des ressources techniques et organisationnelles nécessaires au maintien de leur qualité en prévision de la prochaine saison agricole, notamment des phases de labour et de semis. Le wali a également inspecté le projet de construction de silos à grains stratégiques à El Affroun, d'une capacité d'un million de quintaux. Ce projet devrait augmenter considérablement les capacités de stockage de la wilaya. A cette occasion, il instruit les entreprises de construction d'accélérer les travaux et de respecter les délais contractuels. A Mouzaïa, M. Hashas a inspecté deux centres de stockage de céréales et de légumineuses d'une capacité totale de 100 000 quintaux. Sa virée dans la commune de Chebli à l'est de la wilaya l'a conduit à visiter les quatre centres de stockage d'une capacité de 200 000 quintaux (50 000 fois 4), parmi les plus récents construits pour accroître les capacités de stockage de la région.

Ces installations sont particulièrement importantes de par leur proximité avec les zones de production, facilitant la réception des récoltes et réduisant les coûts de transport. À Beni Mered, le wali a également inspecté l'unité de stockage de céréales et de légumineuses n° 26, d'une capacité de 1,1 million de quintaux. M. Hashas a terminé sa visite marathon dans la commune de Blida en visitant l'entrepôt et les silos locaux n° 3, d'une capacité de 280 000 quintaux. Cette visite s'inscrit dans le cadre du suivi régulier des installations de stockage sur le terrain, visant à améliorer leur fonctionnement et renforcer les capacités de stockage de céréales et de légumineuses de la wilaya.

T. Bouhamidi

SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT

Oran assainit son foncier industriel

Le foncier industriel s'inscrit dans une nouvelle dynamique à Oran, où le wali Ibrahim Ouchane a donné, hier, de nouvelles orientations pour accélérer le recensement et l'assainissement du foncier économique, identifier les terrains susceptibles d'être mobilisés au profit de l'investissement et harmoniser les données disponibles. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République visant à renforcer la mobilisation du foncier économique et à constituer un portefeuille national de terrains prêts à accueillir de nouveaux investissements.



Les nouvelles orientations du wali.

Le premier responsable de l'exécutif a ainsi demandé de poursuivre le recensement des assiettes foncières excédentaires relevant des établissements publics et des entreprises dissoutes. Cette opération doit permettre de disposer d'une vision plus précise des biens disponibles et de distinguer ceux pouvant faire l'objet d'une réaffectation ou d'une mobilisation au profit de projets d'investissement.

Les terrains récupérés font également partie de ce travail d'identification. Les structures impliquées sont appelées à déterminer ceux qui présentent les conditions nécessaires pour être définitivement destinés à l'investissement, afin de faciliter leur intégration dans le portefeuille de foncier économique mobilisable.

Dans cette perspective, l'unification des données disponibles constitue un autre axe mis en avant par le wali. Chaque bien devra faire l'objet d'une fiche technique regroupant les informations relatives à sa localisation, sa superficie, son plan cadastral et les autres éléments permettant de mieux cerner ses caractéristiques. Cette démarche vise ainsi à passer d'un simple recensement des biens à une identification plus structurée des terrains susceptibles d'être mobilisés. Elle doit également permettre aux différentes structures impliquées de travailler à partir de données harmonisées et actualisées.

Ces orientations s'inscrivent dans le prolongement de la démarche engagée lundi dernier, lorsque le wali avait présidé une rencontre consacrée à la maîtrise et à la numérisation du foncier industriel.

Il avait alors instruit les différentes parties prenantes de suivre l'opération de recensement et d'assainissement du foncier économique, tout en fixant un calendrier définitif et un mécanisme de suivi régulier.Autour de ce dossier, étaient notamment présents le directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, les directeurs des Domaines de l'État Est et Ouest, les directeurs du cadastre et de la Conservation foncière Est et Ouest, ainsi qu'une représentante de la Direction de l'industrie.

D'Oran, Brahim Mazi

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2026

L'APW de Tizi Ouzou donne son feu vert

RÉUNIS en session ordinaire d'été, les élus de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Tizi Ouzou ont voté à l'unanimité le budget supplémentaire (BS) de l'exercice 2026, d'un montant de 509 041 414 DA. Ce budget est établi en recettes à partir de l'excédent brut dégagé par le compte administratif de l'exercice 2025, qui s'élève à 7 848 604 918 DA, auquel s'ajoutent les nouvelles recettes de l'exercice 2026, d'un montant de 9 827 591 730 DA. Les dépenses sont, quant à elles, arrêtées à 17 167 155 233 DA. Établi en équilibre en recettes et en dépenses, ce budget supplémentaire a été élaboré conformément aux dispositions de la loi n°12-07 du 21 février 2012 relative à la wilaya. Outre l'examen et l'adoption du BS, plusieurs autres dossiers étaient inscrits à l'ordre du jour de cette session. Les débats ont notamment porté sur les préparatifs de la rentrée scolaire et universitaire, la formation et l'enseignement professionnels, l'énergie, la situation des incendies de forêt, l'hydraulique ainsi que divers autres sujets liés aux préoccupations de la population.

Le dossier de l'énergie a particulièrement retenu l'attention des élus. Les coupures récurrentes d'électricité enregistrées durant l'été, notamment au cours du mois de juillet, ont suscité de vives réactions à l'encontre de Sonelgaz. L'ensemble des intervenants ont fait part de leur incompréhension face à la répétition des perturbations. Le wali s'est directement adressé au représentant de Sonelgaz pour lui demander les raisons précises de ces coupures.

Le responsable de l'entreprise a avancé plusieurs explications, évoquant notamment la nécessité de protéger les équipements électriques, en particulier les transformateurs, dans les zones touchées par les incendies, ainsi que les opérations d'équilibrage du réseau afin d'assurer la continuité de l'alimentation entre les différents foyers. Il a également assuré que les équipes techniques de Sonelgaz demeuraient mobilisées sur le terrain et intervenaient en permanence pour rétablir l'alimentation électrique.

Le directeur de l'énergie de la wilaya est également intervenu pour assurer que des correctifs importants seraient apportés au réseau et que la situation énergétique devrait connaître une amélioration dès l'été prochain. Les difficultés vécues notamment à Tigzirt, Bouzeguène et Maâtkas ont été évoquées par plusieurs élus. Certains ont également fait état d'importants dégâts matériels subis par des entreprises à la suite des coupures répétées.

Parmi les organismes affectés figure l'Algérienne des Eaux (ADE), agence de Tizi Ouzou, dont le responsable a fait état de dégâts importants affectant plusieurs installations. « Beaucoup de nos installations ont subi de sérieuses pannes et certains moteurs ont carrément brûlé », a-t-il déploré.

D'autres élus ont, à leur tour, pointé du doigt les perturbations du réseau électrique et leurs conséquences sur les activités économiques et les services publics. Les autres points inscrits à l'ordre du jour ont, dans l'ensemble, suscité moins de controverses. Le chapitre consacré aux divers a toutefois donné lieu à plusieurs interventions critiques à l'égard des autorités locales et, plus largement, de la gestion de certains dossiers de la wilaya.

Parmi les intervenants, l'élu et médecin Salem Aït-Ali Belkacem a déploré les « dépenses « excessives consacrées aux banquets et collations, alors que ces ressources pourraient être orientées vers des projets d'utilité publique répondant davantage aux besoins des citoyens ». L'élu a également dénoncé le retard accusé par plusieurs projets structurants dans la wilaya. Pour sortir de cette situation, il a suggéré de placer ces projets sous la tutelle et la responsabilité directe du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. « C'est la seule option possible pour permettre la livraison de ces projets dans des délais raisonnables », a-t-il plaidé. Salem Aït-Ali Belkacem a également soulevé la question de la destination du scanner de haute définition livré au CHU de Tizi Ouzou au printemps dernier.

Estimant que des interrogations subsistent autour de cet équipement médical, l'élu a interpellé le wali, le président de l'APW, le directeur de la santé et de la population, ainsi que le directeur général du CHU Nedir-Mohamed, les appelants à apporter des éclaircissements sur ce dossier.

L'intervenant a par ailleurs déploré l'insuffisance, selon lui, des initiatives destinées à améliorer la prise en charge des enfants autistes et trisomiques dans la région. Il a également appelé à une meilleure prise en charge de l'état des routes, notamment celles relevant des communes et des départements.

Au terme de cette session, les débats auront ainsi permis de mettre en lumière plusieurs préoccupations majeures de la wilaya, allant de la gestion du budget et des infrastructures aux difficultés énergétiques, en passant par la santé, les routes et la prise en charge des personnes vulnérables.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

PME AFRICAINES

L'Algérie et le Nigeria pilotent le fonds Ubuntu Susu

Bâtir une plate-forme économique africaine réunissant financement, investissement, expertise, technologie et marchés, c'est l'ambition du Fonds continental pour les PME, Ubuntu Susu, dont la structure de direction et de gouvernance a été annoncée hier par l'Association panafricaine des petites et moyennes entreprises (AAASME). Le fonds, dont la présidence est confiée au Nigeria et la vice-présidence à l'Algérie, sera officiellement lancé au mois de novembre 2026, au siège de l'Union africaine à Addis-Abeba, en Ethiopie.

Ce projet continental vise à créer une nouvelle plate-forme africaine qui ne se limite pas au financement mais qui ambitionne de renforcer les capacités des PME et des start-up, d'encourager l'innovation et l'entrepreneuriat et de faciliter l'accès à l'investissement, aux marchés, aux technologies et aux expertises, a indiqué hier l'AAASME dans un communiqué, précisant que la réunion inaugurale a réuni 27 personnalités et représentants issus d'une vingtaine de pays, illustrant ainsi la dimension continentale de l'initiative et l'intérêt croissant qu'elle suscite.

Le Nigeria assure la présidence, tandis que l'Algérie assure la vice-présidence, à travers le président du Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAAID), Amine Mohamed Boutalbi. « Cette configuration constitue un message important quant à la volonté de mettre en place une direction africaine inclusive, réunissant les différentes régions du continent et mobilisant leurs expertises et leurs capacités au service du secteur privé et des petites et moyennes entreprises », a précisé l'association africaine des PME. Elle poursuit en ajoutant que cette direction s'appuie également sur un groupe de personnalités africaines représentant les différentes régions africaines, « dans le cadre d'une vision fondée sur l'intégration africaine et l'échange d'expertises, de ressources et d'opportunités ».


Une nouvelle plateforme africaine.

L'EXPÉRIENCE ALGÉRIENNE AU SERVICE DE L'AMBITION AFRICAINE

Le rôle de l'Algérie dans le fonds Ubuntu Susu a été mis en avant par l'association.

Ce rôle « s'inscrit dans le cadre d'une expérience nationale croissante en matière de soutien aux PME, aux start-up, à l'innovation et à l'entrepreneuriat, ainsi que de développement des mécanismes de financement, d'accompagnement et d'encouragement des jeunes et des porteurs de projets à transformer leurs idées en entreprises et en projets capables de se développer ».

« A travers sa participation à la direction de cette initiative, l'Algérie entend contribuer à l'échange d'expériences, au transfert des connaissances et des technologies, au développement des compétences, ainsi qu'au rapprochement entre les entreprises algériennes et leurs homologues africaines, ouvrant de nouvelles perspectives de coopération dans les domaines de l'investissement, de l'exportation, de l'innovation et de la transformation numérique », a-t-on ajouté, l'ambition de la création d'Ubuntu Susu étant de bâtir une plate-forme économique africaine réunissant financement, investissement, expertise, technologie et marchés.

Cette plate-forme permettra à l'entreprise africaine de passer « de l'idée au projet, du projet à l'entreprise, de l'entreprise au marché, du marché national au marché africain et mondial ».Selon la même source, Ubuntu Susu repose sur une philosophie claire, soit « African Solutions to African Problems » (Des solutions africaines aux problèmes africains).

Convaincu que l'Afrique n'a pas seulement besoin de financements, « Ubuntu Susu entend devenir une plate-forme réunissant le capital africain, l'expertise africaine, l'innovation africaine et les marchés africains ».

L.A.A.

RENTRÉE SOCIALE, GESTION DE SONELGAZ ET PARTENARIATS EXTÉRIEURS

Le ministre de l'Energie fait le point

LA GESTION du Groupe Sonelgaz, les préparatifs de la rentrée sociale ainsi que le dossier du partenariat et de la coopération extérieure, notamment avec le Tchad, la Côte d'Ivoire et le Bénin, ont été au centre de réunions présidées hier par le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal a principalement insisté sur la nécessité de renforcer la coordination entre toutes les parties concernées, d'assurer un suivi rigoureux et régulier des différents projets, ainsi que de veiller au respect des engagements convenus.

Nouvelle réunion périodique de coordination au ministère de l'Energie et des Energies renouvelables. En présence de plusieurs cadres centraux du ministère et de responsables principaux de Sonelgaz, la réunion a permis de faire le point sur la mise en œuvre des orientations et recommandations précédentes concernant les dossiers examinés, ainsi que sur le suivi des mesures prises à cet effet, a indiqué le ministère dans un communiqué

Plusieurs dossiers inscrits à l'ordre du jour ont ainsi été présentés et examinés, notamment ceux relatifs à la gestion au niveau du Groupe Sonelgaz, ainsi que l'état d'avancement des mesures liées aux préparatifs de la rentrée sociale 2026/2027. La réunion a également porté sur le suivi des dossiers relatifs au partenariat et à la coopération extérieure, a précisé la même source, soulignant les instructions et orientations données par le ministre.

Ces dernières visent à assurer une prise en charge efficace des dossiers à l'étude et à accélérer le traitement des procédures qui y sont liées. Il a également insisté sur la nécessité de renforcer la coordination entre les différentes structures et institutions concernées et de poursuivre un suivi rigoureux des préparatifs de la nouvelle rentrée sociale, afin de contribuer à la concrétisation des engagements et des objectifs fixés dans ce domaine.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre du suivi périodique des différents dossiers liés à l'activité du secteur de l'énergie et des énergies renouvelables, et dans le souci de renforcer les mécanismes de coordination et de concertation entre les différentes structures du secteur.

Le ministre a présidé, dans la même journée, la réunion de la commission sectorielle de coordination, laquelle a été consacrée à l'examen et au suivi de plusieurs dossiers de partenariat et de coopération avec le Tchad, la Côte d'Ivoire et le Bénin.

Au cours de cette réunion, qui s'inscrit dans le cadre du suivi et de l'évaluation des relations de coopération et des partenariats, et à laquelle ont pris part également plusieurs cadres centraux du ministère ainsi que des responsables du Groupe Sonelgaz, il a été question de l'état d'avancement sur le terrain des projets actuellement en cours de réalisation. Le ministre a donné à cette occasion plusieurs instructions et orientations visant à accélérer le traitement des dossiers concernés et à renforcer la coordination et la concertation entre les différentes structures concernées. En outre, la nécessité d'assurer un suivi rigoureux et régulier des différents projets, ainsi que de veiller au respect des engagements convenus, dans l'objectif de servir les intérêts communs et d'élargir davantage les perspectives de coopération dans les domaines de l'énergie et des énergies renouvelables, a été soulignée.

L.A.A.

RÉUNION DE COORDINATION ENTRE ADJAL ET ARKAB

La demande des grands consommateurs de gaz au menu

LE MINISTRE de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, et le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, ont coprésidé hier une réunion de coordination, laquelle a porté sur l'étude et l'examen du dossier relatif à la gestion de la demande des grands consommateurs d'énergie gazière au niveau national, a indiqué le ministère de l'Energie et des Energies renouvelables dans un communiqué. La demande des grands consommateurs est considérée « comme un dossier stratégique et de développement contribuant au renforcement de l'efficacité des politiques publiques en matière d'énergie et à la rationalisation de sa consommation », a précisé la même source.

Cette réunion tenue au siège du ministère de l'Energie, en présence de cadres des deux ministères, a également permis d'échanger sur les moyens susceptibles d'améliorer les indicateurs d'efficacité énergétique et de garantir une utilisation optimale des ressources énergétiques nationales, conformément aux exigences d'un développement économique et social durable, tout en renforçant la sécurité énergétique à moyen et long termes.

Hamid B.

EVENTUEL «COULOIR TEMPORAIRE» AU DÉTROIT D'ORMUZ

Léger recul des prix du pétrole

LES PRIX du pétrole ont enregistré hier un nouveau recul, après la baisse de la veille mardi, le marché s'accrochant à la poursuite des efforts diplomatiques au Moyen-Orient, les analystes estimant que le marché est rassuré par les négociations entre Oman et Téhéran sur un « couloir temporaire » de navigation dans le détroit d'Ormuz.

Les discussions entre l'Iran et Oman autour de la gestion du détroit d'Ormuz, portant sur la mise en place d'un corridor maritime temporaire et le retrait de mines navales qui pourrait permettre une reprise progressive de la circulation des navires, ont engendré un recul du prix de l'or noir de plus de 2 dollars.

Hier dans la matinée, le prix du baril de la mer du Nord, pour livraison en octobre, perdait 2,88% à 86,03 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison le même mois, tombait de 2,73% à 86,03 dollars.

A Mascate, les ministres iranien et omanais des Affaires étrangères ont discuté mardi d'un accord-cadre établissant un « couloir temporaire » et prévoyant une opération de déminage de ce passage maritime stratégique.

« Les discussions entre l'Iran et Oman représentent le développement le plus constructif autour d'Ormuz depuis un certain temps », a estimé Arne Lohmann Rasmussen de Global Risk Management.

Cependant, le vice-ministre iranien des Affaires étrangères, Kazem Gharibabadi, a prévenu Washington tôt mercredi sur X que le détroit d'Ormuz ne serait rouvert qu'en échange de la fin de la guerre, de la levée du blocus américain sur les ports iraniens et d'un règlement de la situation au Yémen.

H. B.

DÉPISTAGE DE L'AUTISME

Appel à une meilleure intégration des psychologues cliniciens

Le lancement de la campagne nationale de dépistage du trouble du spectre de l'autisme (TSA) remet au centre des débats la place des psychologues cliniciens dans le parcours de prise en charge. Le Syndicat national algérien des psychologues (SNAPSY) appelle à revoir le dispositif et à renforcer l'approche pluridisciplinaire, estimant que l'expertise du psychologue clinicien ne peut être écartée d'un processus aussi complexe.


Renforcer l'approche pluridisciplinaire.

La campagne nationale de dépistage du trouble du spectre de l'autisme (TSA), prévue dans le cadre de la préparation de la rentrée sociale 2026, suscite des interrogations au sein du SNAPSY. Dans une lecture à la fois scientifique, professionnelle et juridique de la correspondance émise le 13 août par la Direction générale de la prévention et de la promotion de la santé du ministère de la Santé publiée hier, le syndicat s'interroge particulièrement sur la place réservée au psychologue clinicien dans le parcours de dépistage et d'évaluation.

Selon le dispositif arrêté, les enfants présentant des signes suspects doivent être orientés, à partir des unités de dépistage et de suivi, vers une consultation de pédopsychiatrie. Le diagnostic du TSA est ensuite établi par le pédopsychiatre, avec la possibilité de recourir, lorsque cela s'avère nécessaire, à un psychiatre ou à un pédopsychiatre d'une wilaya voisine.

Pour le SNAPSY, cette organisation ne précise toutefois pas suffisamment le rôle du psychologue clinicien, alors même que celui-ci dispose, en vertu de la réglementation en vigueur, de compétences clairement établies en matière d'examen, d'évaluation et de diagnostic psychologiques

Le syndicat fonde notamment sa position sur le décret exécutif n°24-411 du 28 décembre 2024 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps des psychologues cliniciens de santé publique. Ce texte, publié au Journal officiel n°86 du 29 décembre 2024, définit les missions de ces professionnels et prévoit notamment leur participation aux actions préventives et thérapeutiques ainsi qu'aux projets thérapeutiques et éducatifs. Il mentionne également les examens, bilans, diagnostics et pronostics psychologiques parmi leurs missions.

Pour le SNAPSY, cette disposition est suffisamment explicite pour consacrer la compétence du psychologue clinicien dans le domaine du diagnostic psychologique. Le syndicat tient toutefois à rappeler qu'il ne s'agit nullement de substituer le psychologue au médecin ou de remettre en cause la compétence médicale du pédopsychiatre.

La distinction entre diagnostic médical et diagnostic psychologique demeure, selon lui, essentielle. L'enjeu serait plutôt de faire en sorte que les deux approches puissent s'articuler dans un même parcours de prise en charge.

POUR UNE VÉRITABLE PRISE EN CHARGE PLURIDISCIPLINAIRE

Le TSA étant un trouble neurodéveloppemental complexe, son identification ne peut, selon le syndicat, reposer sur une observation unique ou sur une seule évaluation. Les manifestations de l'autisme peuvent en effet varier d'un enfant à l'autre et concerner plusieurs dimensions de son développement.

L'évaluation peut ainsi porter sur le développement psychologique et neurodéveloppemental, les capacités cognitives, l'attention, les fonctions exécutives, le langage et la communication, les comportements, les interactions sociales et les capacités adaptatives. Le contexte familial et scolaire, les éventuels troubles associés ainsi que le diagnostic différentiel doivent également être pris en considération.

C'est dans cette phase d'évaluation que le SNAPSY considère que le psychologue clinicien doit jouer un rôle pleinement reconnu. Entretiens cliniques, observation, analyse du développement de l'enfant, passation de tests et interprétation des résultats constituent, entre autres, des outils qui permettent d'établir une appréciation psychologique approfondie de la situation.

Pour le syndicat, il serait surtout erroné d'opposer le psychologue clinicien au pédopsychiatre. Les deux professionnels interviennent dans des champs de compétence différents et complémentaires.

Le pédopsychiatre conserve naturellement son rôle médical dans l'évaluation et le diagnostic relevant de sa spécialité. Le psychologue clinicien intervient, quant à lui, dans le champ de l'évaluation et du diagnostic psychologiques. À leurs côtés peuvent intervenir l'orthophoniste, les médecins concernés et d'autres professionnels, selon les besoins de chaque enfant. Le SNAPSY plaide ainsi pour une véritable équipe pluridisciplinaire permettant de croiser les différentes évaluations avant de définir le parcours de prise en charge.

RÉDUIRE LES DÉLAIS POUR FAVORISER LE DÉPISTAGE PRÉCOCE

Au-delà de la question statutaire, le syndicat met également en avant un enjeu de santé publique. Un parcours reposant essentiellement sur les consultations de pédopsychiatrie pourrait, dans les wilayas où les spécialistes sont peu nombreux, accentuer la pression sur les services concernés et allonger les délais d'attente.

Une telle situation pourrait retarder successivement l'évaluation, le diagnostic et l'intervention auprès de l'enfant. Or, rappelle le SNAPSY, l'objectif du dépistage précoce est justement de permettre une identification rapide des situations nécessitant une prise en charge. Pour atteindre cet objectif, le syndicat estime nécessaire de mobiliser toutes les compétences disponibles dans les établissements publics de santé. Le SNAPSY considère que la réussite d'une campagne nationale de dépistage de l'autisme dépendra aussi de sa capacité à mobiliser les différentes compétences disponibles et à organiser leur complémentarité. L'objectif, selon le syndicat, n'est pas de déterminer qui diagnostique l'autisme, mais de savoir comment offrir à l'enfant une évaluation complète, rapide et scientifiquement fondée.

Pour le SNAPSY, l'objectif est donc de construire un parcours où chaque professionnel exerce pleinement son rôle, sans chevauchement ni exclusion. Une approche qui, selon le syndicat, permettra de mieux répondre aux besoins de l'enfant, d'accompagner les familles et d'améliorer la qualité du dépistage et de la prise en charge du TSA.

Lynda Louifi

FORMATION PARAMÉDICALE

Ouverture de 207 postes budgétaires à Médéa

UNE DOTATION en postes de formation paramédicale a été affectée à la wilaya de Médéa par l'ouverture de 207 postes budgétaires et pédagogiques au profit des structures hospitalières afin de répondre au manque flagrant en sages-femmes et combler le déficit enregistré concernant les autres corps.

Les différentes spécialités, concernées par les nouveaux postes de formation, sont, entre autres, 81 postes d'infirmiers de santé publique, 35 de sages-femmes, 34 laborantins et 32 postes de manipulateurs radio.

Il s'agit pour les responsables du secteur de la santé de pallier au plus urgent, à titre prioritaire et urgent, de postes budgétaires et pédagogiques destinés à la formation paramédicale, en mettant un accent particulier sur la spécialité des sages-femmes. « La mesure vise à combler les déficits quantitatifs et qualitatifs auxquels sont confrontés les établissements hospitaliers publics de la wilaya pour faire face à l'évolution démographique et à la demande croissante de soins médicaux spécialisés », est-il indiqué dans un communiqué de la direction de la santé publique.

Cette initiative, ajoute-t-on, constitue une réponse concrète à la demande croissante de soins de santé dans la région et concrétise le principe de rapprochement des services de santé des citoyens en leur épargnant les contraintes liées aux déplacements.

En outre, le secteur s'est doté de nouveaux équipements médicaux représentant un « soutien essentiel pour les équipes médicales et paramédicales en les dotant d'outils de diagnostic et de traitement précis garantissant rapidité et efficacité dans la prise en charge des diverses pathologies, notamment les cas d'urgence. Dans le cadre des efforts en vue de l'amélioration des services de santé et à offrir aux patients des conditions de prise en charge optimales, le bloc opératoire central de l'hôpital Mohamed Boudiaf a été doté d'un ensemble moderne et complet d'équipements de stérilisation.

Cette acquisition vise à renforcer l'état opérationnel des salles de chirurgie et garantir les niveaux les plus élevés de sécurité et de prévention des infections nosocomiales, tout en facilitant le travail des équipes médicales et paramédicales et en accélérant le rythme des interventions chirurgicales avec précision et efficacité.

Nabil B.

SITES DE RENSEIGNEMENT AMÉRICAINS AU MOYEN-ORIENT

Les frappes iraniennes infligent des milliards de dollars de dommages

Les attaques de missiles et de drones iraniens ont causé des «dégâts sans précédent» aux installations de renseignement et équipements de surveillance américains au Moyen-Orient, selon NBC News, avec un coût de réparation estimé à plusieurs milliards de dollars. Selon un reportage exclusif de NBC News publié ce 25 août, les frappes iraniennes ont infligé aux postes de renseignement et au matériel de surveillance des États-Unis dans la région un niveau de destruction supérieur à tout ce que les agences d'espionnage américaines avaient connu jusqu'ici.

Des infrastructures de la CIA et d'autres services durement touchées Quatre sources informées citées par la chaîne américaine indiquent que les bâtiments et les équipements de collecte de renseignements par la CIA et d'autres agences ont été endommagés. Le montant des réparations ou du remplacement se chiffre en milliards de dollars. « L'ampleur de la destruction est décrite comme dépassant tous les dommages subis précédemment par les agences de renseignement américaines », rapportent ces sources. Parmi les sites mentionnés dans les comptes rendus figurent la station de la CIA à Riyad, touchée par des drones en mars, ainsi qu'une installation dans la province de Sulaymaniyah en Irak, frappée en début de conflit. Des systèmes de radar et d'autres matériels partagés entre le Pentagone et les services de renseignement ont également été atteints dans plusieurs pays de la région. Les tensions se sont intensifiées depuis les frappes conjointes américano-israéliennes contre l'Iran en février 2026. Téhéran a répondu par des attaques contre les intérêts américains hébergés dans des pays alliés à Washington. Plus de 2 000 frappes iraniennes de missiles, drones et aériens ont visé au moins 20 sites gouvernementaux américains dans huit pays. Un mémorandum d'entente signé à la mi-juin sous médiation pakistanaise visait à mettre fin aux hostilités. Les discussions ont toutefois échoué sur les termes de l'accord et la libre navigation dans le détroit d'Ormuz. Dans ce contexte, le vice-ministre des Affaires étrangères, Gharibabadi, a mis en garde les États-Unis contre toute nouvelle agression et menace d'utiliser des moyens militaires jusqu'alors non utilisés. Le Congrès doit désormais trouver des fonds pour restaurer les installations touchées, tandis que les responsables américains réévaluent le déploiement du personnel et des ressources de renseignement dans une zone exposée aux drones et missiles iraniens.

Des experts, comme Seth Jones du Center for Strategic and International Studies, soulignent que la guerre a révélé des lacunes dans la défense des bases américaines. Un échec militaire qui semble pousser Donald Trump à se diriger vers une guerre économique avec Téhéran en tentant d'isoler le pays.

R. I.



UKRAINE

L'ex-ministre de la Défense reconnaît que Kiev est en train de perdre face à la Russie

L'ANCIEN ministre ukrainien de la Défense a reconnu que son pays subissait une défaite lente mais progressive face à la Russie, pointant du doigt la corruption et l'absence d'indépendance des institutions. Pour le représentant spécial de Poutine, cet aveu marque le début de la recherche des coupables de la déroute de Kiev.

L'ancien ministre ukrainien de la Défense, Mykhaïlo Fedorov, a reconnu la défaite possible de l'Ukraine dans le conflit avec la Russie. « Je pense que nous sommes actuellement à un tournant qui déterminera notre trajectoire future, mais on a l'impression que nous sommes en train de perdre, progressivement, lentement », a-t-il déclaré dans une interview accordée à Reuters. Selon lui, l'Ukraine manque d'une vision commune sur la manière de remporter le conflit et, bien que Kiev ait prétendument encore toutes ses chances de l'emporter, elle a besoin de toute urgence d'un plan pour y mettre fin. Fedorov a par ailleurs souligné que Kiev était freinée par son incapacité à innover, par des réseaux de corruption et de népotisme profondément enracinés, ainsi que par l'absence d'indépendance politique au sein des institutions publiques. « Il existe déjà des technologies capables d'arrêter complètement les Russes, mais notre absence de vision [stratégique] […] signifie que nous ne les utilisons pas », a-t-il souligné. Fedorov a également critiqué le potentiel inexploité de l'État ukrainien qui, selon lui, ne fonctionne qu'à 5 % de son efficacité. Division politique et recherche d'un bouc émissaire Les déclarations de Mykhaïlo Fedorov ont été faites dans un contexte de crise politique au sein du gouvernement ukrainien. L'ancien ministre de la Défense, initialement fidèle à Volodymyr Zelensky, a été démis de ses fonctions par le chef du régime de Kiev à la mi-juillet, environ six mois seulement après son entrée en fonction. Cette démission a déclenché des manifestations populaires massives et des rassemblements réclamant la réintégration de Fedorov à son poste. Zelensky a néanmoins nommé Yevhen Khmara, qui assurait l'intérim à la tête du Service de sécurité ukrainien (SBU), au poste de ministre de la Défense, une décision qui a été approuvée le 19 août par la Verkhovna Rada (le Parlement ukrainien). Après sa démission, Fedorov s'est lancé dans une campagne de critique à l'encontre du pouvoir en place et a publié, le 18 août, une vidéo dans laquelle, pendant environ neuf minutes, il dénonçait la corruption et la crise systémique de gouvernance, et appelait Zelensky, dont le mandat a expiré en 2024, à organiser une élection présidentielle. Commentant les révélations vidéo de l'ancien ministre ukrainien de la Défense, le représentant spécial du président russe, Kirill Dmitriev, a fait remarquer que de telles déclarations pouvaient témoigner de ses ambitions présidentielles. Quant aux propos de Fedorov sur la défaite progressive de l'Ukraine, Dmitriev a indiqué qu'ils pouvaient signifier que la réalité prenait le dessus, que les faux récits s'effondraient et que la recherche des responsables des échecs commençait.

R. I.

SUR FOND DE SCANDALES DE VIOLENCES

Le prince Harry démissionne d'African Parks

LE PRINCE Harry a abandonné toutes ses fonctions au sein de l'ONG African Parks, une fondation au cœur d'un scandale suite aux révélations de tortures et de violences sexuelles commises par des éco-gardes contre des peuples autochtones au Congo. Il s'est dit «fier» de son travail et a exprimé son soutien au renforcement de la gouvernance. Le prince Harry a démissionné de son poste au sein du conseil d'administration de l'organisation non gouvernementale African Parks, dont des employés ont été accusés de violations des droits de l'homme à l'encontre de populations autochtones. Il a également quitté ses fonctions d'administrateur. Selon le porte-parole du prince, cité par la BBC, le duc de Sussex est « fier » de son travail et « soutient pleinement » le renforcement de la gouvernance de l'organisation et de sa mission. Au cours des deux dernières années, African Parks s'est retrouvée au cœur de plusieurs scandales internationaux. L'un d'entre eux s'est produit en 2024 et concernait les mauvais traitements infligés par des employés de l'organisation à des habitants de la région de la réserve congolaise d'Odzala-Kokoua. Une enquête indépendante a révélé de nombreux incidents, notamment des violences physiques et sexuelles, ainsi que des actes de torture à l'encontre de membres des populations autochtones. En mai 2025, African Parks a publié un communiqué dans lequel l'organisation reconnaissait que des violations des droits de l'homme avaient eu lieu dans « certains cas ». Le deuxième scandale est lié au retrait, en octobre 2025, de la licence d'exploitation de l'organisation au Tchad. Le gouvernement tchadien avait alors justifié sa décision par l'attitude grossière et irrespectueuse dont avait fait preuve la fondation à son égard, par la forte augmentation des cas de braconnage ainsi que le manque d'investissements dans les réserves gérées par l'organisation de protection de la nature. La fondation African Parks a été créée en 2000 en Afrique du Sud, son siège social étant situé à Johannesburg. Elle emploie plus de 5 000 personnes et gère actuellement 23 réserves dans 13 pays, bénéficiant d'un financement important provenant des États-Unis et des pays de l'Union européenne. Le prince Harry a occupé le poste de président d'African Parks de 2017 à 2023. Il siégeait au conseil d'administration depuis octobre 2023.

R. I.

SENS D'UNE NOBLE NAISSANCE

Par Cheikh Tahar Badaoui



DE LA CONTRIBUTION DES MUSULMANS À LA PROMOTION UNIVERSELLE DE L'HOMME

Lors des développements précédents, l'occasion nous était offerte de connaître l'Islam, cette fois, non en tant que dogme ou ensemble de valeurs morales et actes cultuels, mais comme une civilisation ayant échappé au déclin connu par plusieurs autres civilisations depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, grâce aux efforts des martyrs du devoir qui surent mettre en valeur et sur le terrain, les consignes du Saint Coran dans le domaine de la recherche et du savoir, ainsi que les invitations solennelles de notre Prophète Salut Divin Sur Lui, qui incita Sa communauté de tous les temps, d'apprendre à n'importe quel âge et n'importe où, même en Chine.

En effet, pour décrire honnêtement la contribution que les Musulmans ont apportée à la Science et à l'Art, il serait plus indiqué de faire appel à autant de scientistes qu'il y a de branches aux sciences et aux arts. Loin de prétendre ici épuiser le sujet, nous essaierons, un tant soit peu, de donner quelques renseignements d'ordre général sur cette contribution des Musulmans aux plus importantes de ces branches.

Il est d'autant plus essentiel à la connaissance de l'Islam, de définir son attitude dans le domaine des sciences et des arts qu'il est essentiel à l'Islam lui-même, d'être une conception de la vie, et non pas une quelconque religion qui ne traite que des rapports entre l'homme et son Créateur.

Loin de décourager la recherche du bien-être ici-bas, le Saint Coran l'encourage à maintes reprises : « Dis (O Mohammed) : qui a interdit la parure de Dieu – qu'il a produite pour Ses esclaves -, ainsi que les excellentes nourritures ? ».(Sourate dite «Al Aaraf » Verset 32). Il fait l'éloge de ceux « qui disent : Seigneur ! donne-nous belle part ici-bas et belle part aussi dans l'au-delà, et garde-nous du châtiment du feu ». (Sourate dite « Al Baqarah » Verset 201) ; et il enseigne à l'homme : « …et n'oublie pas ta quote-part en cette vie, et sois bienfaisant comme Dieu t'a été bienfaisant… ». (Sourate dite « Al Quasas » Verset 77). C'est cette recherche du bien-être qui pousse l'homme à connaître, d'une façon aussi parfaite que possible, tout ce qui se trouve dans l'univers, en vue de s'en servir et d'en témoigner à Dieu de la reconnaissance.

Le Saint Coran dit : « Très certainement, Nous vous avons donné place sur terre et vous y avons assigné des vivres ; pour peu que vous soyez reconnaissants ! »(Sourate dite : « Al A'raf » Verset 10). De même, le Saint Coran rappelle aux hommes d'un côté, le devoir d'adorer Celui « qui les a nourris contre la faim et rassurés de la crainte », (Sourate dite « Les Coraïch » Versets 3 et 4) et d'un autre côté, il encourage l'effort bénéfique et utile et tient l'homme responsable de ses actes dont il se doit de répondre d'ici-bas devant ses semblables et auprès du Seigneur dans l'Au-delà : « Et qu'en vérité, l'homme n'obtient que (le fruit) de ses efforts ; et que son effort, en vérité, lui sera présenté (le jour du Jugement). » (Sourate dite « An-Najm »ou « l'Etoile » Versets 39 et 40).

Le Saint Coran, dans la Sourate dite « Ar-Rūm » ou « les Romains » incite l'homme à explorer le passé : « Dis : Parcourez la terre, puis regardez ce qu'il est advenu de ceux de jadis… » (Verset 42), et Il le conviera aux nouvelles découvertes comme suit, tout en rendant hommage aux gens de la réflexion : « En vérité, dans la création des cieux et de la terre, et dans l'alternance de la nuit et du jour, il y a certes, des signes pour les doués d'intelligence, lesquels, debout, assis, couchés sur leurs côtés, invoquent Allah et méditent sur la création de l'univers (disant) : « Ô notre Seigneur ! Tu n'a point créé cela en vain. Gloire à Toi ! Garde- nous du châtiment du Feu. » (Sourate dite « Al 'Imrān » ou « la famille d'Imrān » Versets 190 et 191).

Il est émouvant de penser que, pour donner le branle à cette recherche scientifique, la toute première Révélation (Sourate dite « Al-'Alaq » ou « l'Adhérence », Versets 1 à 5), adressée à un Prophète, ne sachant ni lire ni écrire, quand bien même connu par sa noblesse et sa droiture sans égal, surgi d'entre les illettrés de son époque, ne fut autre que l'ordre de lire et écrire, recommandation aussitôt suivie d'un éloge de la plume, comme instrument de base de la connaissance humaine :

Lis au nom de Ton Seigneur qui a créé
Qui a créé l'homme d'un caillot de sang.
Lis ; car Ton Seigneur, le Très Noble,
C'est Lui qui a enseigné par le Calame
Il a enseigné à l'homme ce qu'il ne savait pas. »

Puis viennent maints conseils d'éducation scientifique. Le Saint Coran ordonne à la fois dans la Sourate dite « les Abeilles » ou « An-Nahl » Verset 43 et dans la Sourate « les Prophètes » Verset 7, aux hommes d'apprendre et de consulter les mieux avertis pour ne pas tomber dans le désarroi ou dans l'oubli, de nature à mettre en péril les bases fondamentales du bien être ici-bas et dans la vie éternelle. « Interrogez donc les gens du Savoir lorsque vous ignorez quelque chose. », et encore : « Nous n'avons envoyé avant Toi que des hommes auxquels Nous fûmes des révélations. Demandez donc aux érudits du Livre, pour vous éclairer sur ce que vous ne savez pas ». Par ailleurs, il est dit dans une allocution de notre Vénéré Prophète, Salut Divin Sur Lui, que « L'Islam est bâti sur cinq piliers à savoir : la croyance en Dieu, l'office de prière, l'impôt zakat, le jeune, et le pèlerinage aux lieux sacrés, » Or, si la croyance en Dieu exige la culture des sciences théologiques, tout le reste implique la culture des sciences profanes. On ne prie qu'en s'orientant vers la Ka'ba à la Mecque, et on ne célèbre les offices qu'à l'apparition de phénomènes naturels déterminés ; ce qui exige la connaissance d'éléments de géographie et d'astronomie. Le jeûne aussi, demande que l'on sache observer certains phénomènes de la nature, comme l'apparition de l'aube, le lever et le coucher du soleil, etc. Le pèlerinage nécessite une connaissance des routes et des moyens de transport pour se rendre à la Mecque. Le paiement de l'impôt zakat, fait appel, à l'instar des rites précédents à une parfaite connaissance des règles mathématiques sans lesquelles ne saurait se réaliser une répartition équitable des richesses entre les nécessiteux et autres ayants droit, sans parler de tout ce qu'il faut encore savoir pour être à même de répartir correctement un héritage, ou pour répondre au devoir fondamental de comprendre le Livre Sacré, avec ses allusions historiques et ses références aux sciences. Car l'étude du Saint Coran exige, en premier lieu et comme condition nécessaire et suffisante, la connaissance de la langue dans laquelle il fût révélé (sciences linguistiques) ; ses références aux peuples et aux pays nécessitant la culture de l'histoire et de la géographie ; et ainsi de suite.

Rappelons en passant que, lorsque notre Prophète Salut Divin Sur Lui, s'installa à Médine, Il construisit avant toute entreprise son édifice de culte. Cette Mosquée, multidimensionnelle, servit non seulement pour célébrer les offices de prières, mais de plus, d'école, d'université, de facultés à spécialités diverses, formant les chevaliers de la foi, les prosélytes du Salut et les prédicateurs du Savoir, et également d'internat pour les sans abri.

Dieu aide ceux qui aident la cause de Dieu, comme le recommande éloquemment le Coran. Ce n'est guère étonnant d'apprendre que les Musulmans aient eu la chance de posséder, à bon marché et en abondance, tout le papier nécessaire à la diffusion des sciences, parmi toutes les masses humaines d'alors, lorsqu'on sait que dès le deuxième siècle de l'hégire, ils avaient établi des fabriques de papier, partout dans leur vaste Empire.

Pour les besoins de cette courte esquisse, nous ne parlerons que de certaines seulement des sciences auxquelles la contribution des musulmans a été particulièrement importante, dans l'histoire mondiale de l'humanité.

En effet, les sciences religieuses commencèrent naturellement avec le Saint Coran. Les Musulmans avaient reçu la Parole de Dieu, comme message ou commandement divin à l'intention des humains. Si le besoin de comprendre le contenu de ce Livre sacré, incita aux études linguistiques, grammaticales, historiques et même spéculatives, entre d'autres encore – qui se développèrent peu à peu, en sciences indépendantes d'utilité générale – la récitation même du texte sacré créa, quant à elle, la « musique » religieuse en Islam (dont nous parlerons plus loin). Le soin de conserver le Saint Coran, développa l'écriture arabe, du point de vue, non seulement de la précision, mais aussi de la beauté. Avec sa ponctuation et sa vocalisation, l'écriture arabe devint incontestablement, l'écriture dont la précision convient le mieux aux besoins de toute langue.

Le caractère universel de l'Islam nécessita ipso facto, la compréhension du Saint Coran par les non arabes ; et nous rencontrons des traductions, à partir même du temps du Prophète. Un compagnon du Prophète, que Dieu agrée son âme, en l'occurrence Salman Al Farisiy, s'en fût partiellement chargé pour le Persan, et ce jusqu'à nos jours, sans qu'on en voit encore la fin. A noter que ces traductions furent destinées uniquement dans un but d'enseignement, aux gens ne connaissant pas ou maîtrisant mal, le génie de la langue arabe mais jamais à des fins liturgiques. Ainsi dans les offices de prières, on emploiera uniquement le texte arabe. Pour la conservation de l'intégrité du texte à travers les générations, on perpétua la méthode adaptée, sur instruction du Prophète lui-même, à savoir : rédiger par écrit et apprendre par cœur. Ces deux moyens furent simultanément mis en œuvre, pour parer aux risques éventuels de défaillance, d'oubli ou d'erreur.

De plus, l'institution de la méthode juridique – celle du contrôle, ou de preuve – vint renforcer ce système : on se procura pour les nécessités de la cause, non seulement le privilège d'avoir une copie du Saint Coran, mais aussi le bienfait d'en faire la lecture complète devant un maître reconnu, qui décerna à l'élève, ayant subi ces épreuves coraniques avec succès, un certificat dit d'authenticité, lui permettant d'enseigner à son tour. Cette pratique continue jusqu'à nos jours, de se répandre dans le monde musulman et d'apporter sans cesse ses fruits.

A l'instar du Livre sacré, on s'attachait de même aux paroles du Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui. On conserva ainsi les récits de ce qu'Il avait fait ou dit dans Sa vie publique comme dans Sa vie privée. La rédaction de tels mémoires commença de Son vivant, sur l'initiative privée de certains de Ses fidèles compagnons, et elle continua après Sa mort, recueillant les renseignements de première main. Comme pour le Saint Coran, l'authentification fut exigée pour toute transmission. Si ce que l'on connaît de la vie de Noé, de Moïse de Jésus, de Bouddha ou d'autres grands hommes de l'antiquité, tient en quelques pages, les détails relatant la noble biographie de Mohammed, Salut Divin Sur Lui, en exigent sans exagération aucune, des centaines, tant on a eu soin de conserver pour la postérité des données documentées et précises.

57E FESTIVAL DU THÉÂTRE AMATEUR DE MOSTAGANEM

Sept troupes décrochent leur ticket pour la phase finale

Après des sélections marquées par la diversité des propositions et la révélation de nouveaux talents, sept troupes venues de plusieurs wilayas ont décroché leur ticket pour la phase finale de la 57e édition du Festival national culturel du théâtre amateur de Mostaganem. Une sélection qui confirme la vitalité de la scène amateur et l'ambition du festival de faire de Mostaganem un véritable tremplin pour les jeunes créateurs.

Selon les organisateurs, cette édition a été marquée par une compétition particulièrement relevée, mettant en évidence la diversité des expériences proposées par les troupes participantes, mais aussi un niveau artistique jugé prometteur. Les membres de la commission ont notamment relevé la maturité de certaines propositions scéniques et l'émergence de nouvelles approches dans la mise en scène.

Au terme des sélections, sept spectacles représentant plusieurs régions du pays ont ainsi décroché leur place pour la phase finale. La wilaya d'Oran sera représentée par « Wahed min El Djoumhour », porté par la troupe de l'atelier théâtral « Halm El Fenn ». Mostaganem, terre d'accueil du festival, sera présente avec deux spectacles, « El Ghola », de l'Association Saïdia du théâtre et du cinéma, et « Zéro graphie », de l'Association culturelle Mouja.

La sélection comprend également « Erreur 404 », de l'Association El Wanchris pour la création, de Tissemsilt, ainsi que « Lwali N Udrar », de l'Association culturelle Ibturen, de Tizi Ouzou.

Alger sera représentée par « Fi El Djerh », de l'Association culturelle de jeunesse de wilaya « Noujoum El Fenn » pour le théâtre et l'audiovisuel, tandis que Boumerdès sera présente avec « Ghafwa », de l'Association des activités de plein air, de loisirs et d'échanges de jeunes de Boudouaou.

Derrière cette sélection se trouve un travail d'évaluation reposant sur plusieurs critères artistiques. La commission a notamment pris en considération la qualité des textes, la force de l'interprétation, tant sur les plans esthétique qu'académique, ainsi que l'originalité de la vision artistique et de la mise en scène.

L'objectif est de garantir, lors de la phase finale, la présence de spectacles capables de répondre aux exigences artistiques du festival et aux attentes du public. Mais il s'agit aussi de mettre en lumière les talents qui émergent au sein des associations et des troupes de théâtre amateur à travers les différentes régions du pays.

Cette démarche traduit une volonté de ne pas réduire le festival à une simple compétition destinée à désigner des lauréats. La manifestation se veut également un espace de découverte, de formation et d'accompagnement, offrant aux jeunes comédiens, metteurs en scène et porteurs de projets l'occasion de confronter leurs expériences et de perfectionner leurs outils.



C'est précisément dans cette logique que la manifestation accorde une place importante au volet de formation. La programmation prévoit des ateliers, des rencontres professionnelles et des master class destinés aux participants.

LA FORMATION COMME TREMPLIN VERS LA PROFESSIONNALISATION

Le commissariat du festival a ainsi décidé, à la lumière des qualités et du potentiel relevés par la commission de visionnage et d'évaluation, d'intégrer directement certaines des troupes participantes aux ateliers de formation et aux séances de master class prévues dans le cadre de cette édition. Cette initiative constitue un prolongement naturel de la vocation pédagogique du festival. Elle doit permettre aux jeunes artistes de bénéficier de l'expérience de spécialistes et de professionnels du secteur, mais aussi de travailler sur les différentes composantes de la création théâtrale.

Jeu d'acteur, mise en scène, écriture, direction artistique ou encore aspects techniques du spectacle, autant de domaines qui pourront être abordés dans ces espaces d'échange et de transmission.

L'enjeu est de permettre aux troupes de dépasser le cadre de la représentation et de la compétition pour inscrire leur participation dans une véritable dynamique de progression artistique.

À Mostaganem, le théâtre amateur apparaît ainsi comme un véritable laboratoire de création. Loin d'être considéré comme une étape secondaire, il constitue un espace où de nouvelles écritures, de nouvelles sensibilités et de nouvelles formes scéniques peuvent émerger.

La sélection des sept finalistes témoigne justement de cette diversité. Les spectacles retenus viennent de différentes régions et portent des univers artistiques variés, illustrant la richesse du vivier théâtral amateur national.

Pour les troupes qualifiées, la phase finale représentera donc bien davantage qu'une occasion de décrocher une distinction. Elle constituera une nouvelle étape dans leur parcours, avec la possibilité de se produire devant le public du festival, de confronter leurs propositions à celles d'autres compagnies et de participer aux débats et activités de formation qui accompagnent la compétition.

Cette dimension est essentielle pour les jeunes artistes qui cherchent à structurer leur démarche et à faire évoluer leur pratique. Le contact avec d'autres expériences, les échanges avec les professionnels et les retours sur les spectacles peuvent constituer autant de leviers pour franchir progressivement le cap de l'amateurisme et s'engager vers une pratique plus structurée et plus professionnelle.

Depuis sa création, le Festival s'est imposé comme une plateforme de référence pour les troupes et les artistes qui évoluent en dehors des circuits professionnels. Sa longévité témoigne de son ancrage dans le paysage culturel national et de son rôle dans la détection de nouvelles générations de comédiens et de créateurs.

La 57e édition entend poursuivre cette mission en conciliant compétition, formation et transmission. La sélection des sept spectacles constitue ainsi une première étape avant la phase finale, qui devra permettre au public de découvrir des univers scéniques différents et aux troupes de mesurer leur travail à celui d'autres formations venues de plusieurs régions du pays.

En outre, le véritable enjeu de cette manifestation réside dans sa capacité à accompagner durablement les talents qu'elle contribue à révéler. En offrant aux jeunes troupes une scène, un espace de dialogue et un accès à la formation, le festival participe à la construction d'un théâtre amateur plus exigeant, plus inventif et mieux préparé à relever les défis de la création contemporaine.

Aymen D.

7E ÉDITION DU FESTIVAL DU BURNOUS

La tradition au fil de la laine

LA 7E ÉDITION de la fête du burnous « Halli Ali » s'est clôturée avant-hier, au village Aït Hidja, dans la commune d'Assi Youcef à Tizi Ouzou. Organisée du 22 au 25 août, cette manifestation dédiée à la mémoire du défunt chanteur Halli Ali a proposé durant quatre jours un riche programme consacré à la préservation et à la valorisation du patrimoine culturel, artisanal et naturel de la Kabylie.

Organisée par l'association culturelle Amlouline, sous le patronage du Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA), la manifestation a bénéficié du soutien de la Direction de la culture et des arts de la wilaya de Tizi-Ouzou, ainsi que des assemblées populaires de wilaya et de la commune d'Assi Youcef.

Associant préservation de l'artisanat traditionnel, recherche historique et valorisation du patrimoine naturel de Kabylie, le festival s'est également appuyé sur un réseau de partenaires locaux, notamment la Chambre de l'artisanat et des métiers de Tizi-Ouzou, la Maison de jeunes d'Assi Youcef et l'association culturelle « Ixulef Bohoukal ».

Le lancement officiel de ce rendez-vous





culturel consacré au patrimoine algérien s'est déroulé en présence de nombreux représentants des institutions organisatrices et d'élus, dont le président de l'APW. La cérémonie d'ouverture a notamment été marquée par l'inauguration du nouveau fronton de l'école primaire d'Aït Hidja et le coup d'envoi des concours du meilleur burnous et de la meilleure stagiaire.

Sur le plan scientifique, le programme s'est ouvert avec une conférence du professeur Mohamed El Hadi Hareche, enseignant à l'université d'Alger, consacrée à l'histoire du burnous depuis la Préhistoire, sous la modération de Mohamed Bilek.

Dimanche 23 août, l'accent a été mis sur la pratique artisanale et les usages ancestraux, avec la présentation d'un nouveau métier du secteur et des démonstrations en direct consacrées aux techniques de tissage. Dans l'après-midi, une seconde conférence, animée par Rachid Oulebsir, auteur de nombreux ouvrages consacrés au patrimoine, a porté sur les rites traditionnels liés au travail de la laine. La soirée s'est achevée par la projection du film « Abrid Ussirem (La voie de l'espoir) », de Nourdine Kebalil. La dimension environnementale a également occupé une place importante dans cette édition. Lundi 24 août, une excursion à Tala Guilef a été organisée en collaboration avec le Parc national du Djurdjura. Cette sortie était consacrée à la découverte du patrimoine naturel, à la sensibilisation à la nécessité de sa protection et à la promotion de l'écotourisme. Une fresque murale thématique devait également être réalisée sur place sous la direction de l'artiste Hamouche.

La soirée devait, quant à elle, être consacrée aux chants traditionnels, avec notamment la participation d'une troupe artistique venue de la wilaya de Ghardaïa.

La clôture de cette 7e édition, organisée mardi 25 août, a été consacrée au devoir de mémoire. Des hommages ont été rendus au docteur Belahreche, doyen des médecins de la wilaya, au chahid Larbes Ali, capitaine de l'ALN, ainsi qu'aux maquisards.

Comme le veut la tradition de cette manifestation, la cérémonie de clôture a également été marquée par la remise de distinctions aux lauréats des différents concours et d'attestations aux participants.

Saïd Tissegouine

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILA DE CHLEF
DIRECTION DE L'URBANISME DE
L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE CHLEF
NIF : 099802019121723

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°16/2026

Monsieur le Directeur de l'Urbanisme de l'Architecture et de la construction responsable de l'action (02) lance un avis d'appel d'offre National ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

élaboration des Etudes géotechnique des plans d'occupation de sol POS pour les Lots suivants :

Lot 01 : POS N°06 commune de MARSSA (surface =17,50Ha).
Lot 02 : POS N°10 a KALOUL Commune d'ABOU EL-HASSEN (surface =11,00Ha).
Lot 03 : POS SAU (HEMAID) Commune d'OULED ABBES (surface =04,00Ha).
Lot 04 : POS SUF (HEMAID) Commune d'OULED ABBES (surface =07,00Ha).

Conditions minimales d'éligibilité des soumissionnaires :

Le présent appel d'offres s'adresse **aux laboratoires privés ou publics ayant l'agrément et registre commerce ,et aux groupements des laboratoires ayant l'agrément** et ayant :

1 - Ayant déjà élaboré **une (01) étude géotechniques d'un POS.**

Justifié par: une attestation de bonne exécution délivrées par le maître de l'ouvrage publics.

2 - moyens humains ayant :

2-1 : Un Ingénieur ou mastère géologue **ou** Un Ingénieur ou mastère en géotechnique
2-2: Un Topographe

Justifié par : Pour les cadres : copie des diplômes, attestation d'affiliation à la CNAS établie moins de trois (03) mois le jour de l'ouverture des plis .

3 - moyens Matériel ayant :

3-1- Une Sondeuse
3-2- Un préssiomètre
3-3- Un pénétromètre
3-4 : un véhicule.

Justifié par :

*** Matériel roulant :** doit être justifié par les cartes grises + police d'assurance en cours de validités le jour de l'ouverture des plis .

*** Matériel non roulant:** justifiés par PV de constat établi par l'huissier de justice et des factures conformes Conformément au décret exécutif 05-468 du 10 novembre 2005 détermine les conditions d'émission de la facture , de transfert, de poursuite de la livraison et la facture totale établie moins d'une année le jour d'ouverture des plis.

4- **Capacité financière :**

4-1 : pour le Lot 01 : Avoir une moyenne des bilans financières ou d'attestations C20 des trois (03) années (chiffres d'affaires 2022-2023 et 2024) ≥ 1.000.000,00 DA.
4-2 : pour le Lot 02 : Avoir une moyenne des bilans financières ou d'attestations C20 des trois (03) années (chiffres d'affaires 2022-2023 et 2024) ≥ 600.000,00 DA.
4-3: pour les Lots 03 et 04 : Avoir une moyenne des bilans financières ou d'attestations C20 des trois (03) années (chiffres d'affaires 2022-2023 et 2024) ≥ 350.000,00 DA.

Justifié par :

* des bilans financières des trois (03) années (2022-2023 et 2024) portant accusé des réception par les services des impôts compétente ou attestations C20

.P.V de visite de site obligatoire faute de quoi l'Offre sera Rejeté.

Les intéressées par le présent avis d'appel d'offres, peuvent soumissionner et retirer le cahier des charges auprès **de la Direction de l'Urbanisme de l'architecture et de la Construction de la wilaya de Chlef Boulevard des martyrs siège des 03 Directions Chlef (Bureau des marchés).**

Le dossier de candidature, les offres techniques et financières doivent être remises dans Trois enveloppes séparées et introduites dans une enveloppe extérieure fermée cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres».

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°16/2026

Élaboration des études géotechnique des plans d'occupation de sol POS pour les Lots suivants :

Lot 01 : POS N°06 commune de MARSSA (surface =17,50Ha).
Lot 02 : POS N°10 a KALOUL Commune d'ABOU EL-HASSEN (surface =11,00Ha).
Lot 03 : POS SAU (HEMAID) Commune d'OULED ABBES (surface =04,00Ha).
Lot 04 : POS SUF (HEMAID) Commune d'OULED ABBES (surface =07,00Ha).

« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

Et déposer à Mr le Directeur de l'Urbanisme et de la construction, Sise Boulevard des martyrs siège des 03 Directions Chlef (Secrétariat général).

Les offres devront être accompagnées des pièces suivantes :

Dossier de candidature

1- Une déclaration de candidature (selon modèle) dûment remplie et signée. En cas de groupement, une déclaration suffit pour le groupement.
2- Une déclaration de probité (selon modèle) dûment remplie et signée. En cas de groupement, chaque membre doit présenter sa propre déclaration ;
3- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le soumissionnaire.
4- tout document permettant d'Evaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires :
A/ L'agrément et statut du soumissionnaire
B/ Capacités financières : des bilans financières des trois (03) années (2022-2023 et 2024) portant accusé des réception par les services des impôts compétente ou attestations C20
C/ Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.
C-1 * Pour les cadres : copie des diplômes, attestation d'affiliation à la CNAS établie moins de trois (03) mois le jour de l'ouverture des plis .
C-2 **Moyens matériels :**
*** Matériel roulant :** doit être justifié par les cartes grises + police d'assurance en cours de validités le jour de l'ouverture des plis ,
*** Matériel non roulant:** doit être justifiés par PV de constat établi par l'huissier de justice établie moins d'une année le jour d'ouverture des plis et des factures conformes Conformément au décret exécutif 05-468 du 10 novembre 2005 détermine les conditions d'émission de la facture , de transfert, de poursuite de la livraison et la facture totale.
C-3 Les références professionnelles dûment justifiées par des Attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres de l'ouvrage publics.
5- Le protocole d'association éventuel selon la réglementation en vigueur (dans le cas d'un groupement constitué) avec spécification du chef de la file et le type du groupement (solidaires) et doit être notarié pour l'attributaire du marché.
6- Un planning d'exécution des études suivant les délais proposés (signé et paraphé).
7- P.V de visite de site .

L'enveloppe doit être fermée porte dénomination de l'entreprise et objet de l'avis d'appel d'offres et la mention « dossier de candidature »

Offre technique :

1- Une déclaration à souscrire (selon modèle) dûment remplie et signée. **En cas de groupement, présenter une seule déclaration ;**
2- Un mémoire technique justificatif : portant tout document permettant d'évaluer l'offre technique,
3- Le présent cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».
L'enveloppe doit être fermée porte dénomination de l'entreprise et objet de l'avis d'appel d'offres et la mention « dossier technique »

L'offre financière :

1- La lettre de soumission (selon modèle) dûment remplie, datée, signée par le soumissionnaire
2- Le bordereau des prix unitaires, dûment rempli, daté et signé portant cachet et griffe par le soumissionnaire ;
3- Le détail quantitatif et estimatif, dûment rempli, daté et signé portant cachet et griffe par le soumissionnaire ;
4- récapitulatif des études : dûment rempli, daté et signé portant cachet et griffe par le soumissionnaire ;
L'enveloppe doit être fermée porte dénomination de l'entreprise et objet de l'avis d'appel d'offres et la mention «offre financière ».

Les trois enveloppes (dossier de candidature, offre technique et offre financière) devront être mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres N°16/ 2026 l'objet de l'appel d'offres», déposée à **Monsieur le Directeur de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Chlef, Boulevard des martyrs siège des 03 Directions Chlef .**

* La durée de préparation des offres est fixée quinze (15) jours à compter de la date de la première publication de l'appel d'offres dans les quotidiens nationaux et le Bulletin officiel des marchés de L'opérateur public (BOMOP) et dans deux presses électronique agréées.
* La date de dépôt des offres correspond au denier jour de préparation des offres avant 12 h 00 mn, Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable.
* L'ouverture des plis techniques et financiers est fixée le même jour que le dépôt des offres à 12 h00mn, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis.
* Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres une période égale à la durée de Préparation des offres augmente de trois (03) mois à partir de la date de dépôt des offres.
N.B : Les soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le même jour du dépôt des offres à 12 h 00mn au niveau de la salle de réunion de la direction de l'Urbanisme de l'architecture et de la Construction de la wilaya de Chlef.

Le Jeune Indépendant du 27/08/2026 / ANEP 2616028946

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE OUARGLA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
SERVICE MARCHE
NIF : 099830019000921

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application des dispositions de l'article 82 et 65 du décret présidentiel **n° 15-247 du 16 septembre 2015** portant réglementation des marché publics, et des délégations de service publics.et l'article 46 et 56 du loi 12/23 du 05/Aout/2023 Fixant les règles générales relatives aux le marche publics la direction des équipements publics de la wilaya de Ouargla informe Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières de au concours national **N14/2025 La Maitrise d'œuvre :Etude .suivi pour la Réalisation d'une sureté urbaine au niveau de Pole 27 Février1962 Commune de Ouargla wilaya de Ouargla (Citée d'Habitat Intégrées 2026) Après Annulation de l'attribution Provisoire paru le 19/04/2026 dans les quotidiens "الشعب "et le 05/05/2026 dans " Le Jeune indépendant"** le lot est attribuée provisoirement comme suit:

Désignation des lots	BET	NIF	Montant	Note gobale	Délai Etude	Observations
concours national N°14/2026 Etude .suivi pour la Réalisation d'une sureté urbaine au niveau de Pole 27 Février 1962 Commune de Ouargla wilaya de Ouargla (Citée d'Habitat Intégrées 2026)Après Annulation de l'attribution Provisoire	Groupement Tarfia Mouhamed+Sarairi Toufik	18118220030214800000	14.160.000.00 DA	74.7	03 Mois	Deuxième Mieux disant qualifie Techniquement

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire auprès de commission Compétente un recours porté dans un délai de dix (10) jours .a compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens national ou BOMOP et cela conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/209/2015. Concernant Marches publics et délégations de service public et l'article 56 du loi 12/23 du 05/Aout/2023 Fixant les règles générales relatives aux le marche publics
Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.
Les soumissionnaires intéressées sont invites a se rapprocher a la direction des équipements publics de la wilaya de Ouargla au plus tard (03) trois jours a compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marche pour prendre connaissance des résultats détaillées de l'évaluation de leurs offres techniques et financières

Le Jeune Indépendant du 27/08/2026 / ANEP 2630005665

إتصالات الجزائر
ALGERIE TELECOM
دائما أقرب
Toujours plus proche

EPE / SPA au capital social de 115.000.000.00 de DA RC n° 02B18083

ALGERIE TELECOM GROUPE
Direction Opérationnelle des Télécommunications de **TEBESSA**

AVIS DE PROROGATION DE DELAI DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 03/AT/DOT12/2026

La DOT de Tébessa informe les candidats intéressés par l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° : 03/AT/DOT12/2026, portant sur : travaux de déplacement des câbles à fibre optique – Projet de dédoublement, de modernisation et de rectification de la ligne minière Est Annaba – Djebel Onk – Bled El Hadba , que la date limite de dépôt des offres prévue pour le 27 août 2026 est prorogée au **06 septembre 2026.**

Le Jeune Indépendant du 27/08/2026 / ANEP 2616028943

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Tipaza
Daira de Bou –ismail
Commune de Bou –ismail
N°/ S .C.H.S.P.E /2026

MISE EN DEMEURE N°02

NIF : 09.62.42.26.960.24.22

En Vertu du marché N°05 /2024 Du 20/05/2024 relatif a la collecte et au transport des déchets ménagers vers le centre d'enfouissement technique + balayage conclu entre la commune de Bou-ismail et l'Entreprise Nour El Djazaire Service de Nettoyage publique.

- Vu l'ordre de service n°17/2024 en date du 20/05/2024
- En vertu de la décision de renouvellement du marché à commande n°43 du 11/05/2026.
- suite au contrôle quotidien effectuée par le responsable des travaux
- Suite à la mise en demeure n° 01 en juillet 2026

Et vu que cette entreprise n'a pas assuré :

La collecte et transport des déchets ménagers vers le centre d'enfouissement technique, ainsi que le balayage , de manière régulière et continue dans Hai El Katiba Zoubeiria et Hai El Katiba Omaria Secteur n° 03 et Secteur n° 04 du 12/07/2026 au 21/07/2026.

Il vous est adressé une mise en demeure de reprendre vos activités de manière régulière et continue dans un Délai de 72 Heures à compter de la date de parution de la présente mise en demeure dans la presse nationale et Bulletin Officiel Des Marchés Publics.

En cas de Non –Respect de la présente mise en demeure, des mesures coercitives prévues par la législation en vigueur seront appliquées. Notamment la Résiliation du contrat aux torts exclusifs de votre entreprise.

Le Jeune Indépendant du 27/08/2026 / ANEP 2616028965

WILAYA DE LAGHOUAT
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
CITE SASSI BOULAFAA WILAYA DE LAGHOUAT
NIF:001303019002462

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES/CONVENTIONS

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16 /09/ 2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégations de service public ; la direction des équipements publics de la wilaya de Laghouat informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au deuxième avis d'appel d'offres national ouvert N°: 29/2026 paru dans la presse **Akhbar Elwatane** et **Le Jeune Indépendant** du 18/04/2026 portant:**la réalisation de 04 salles de classes d extensions au collège Ghris Taher commune de Kasr El Hiran**

La procédure d'évaluation et d'analyse des offres, faite conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, a donné les résultats suivants :

Projet	Entreprise retenue et NIF	Montant après vérification	Délais	Obs.
la réalisation de 04 salles de classes d extensions au collège Ghris Taher commune de Kasr El Hiran	Lachekham Omar 183030101834164	17.011.354,00دج	03mois	Moins Disant

- les soumissionnaires ont un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis pour s'adresser à monsieur le président de la commission des marchés publics de la wilaya de Laghouat pour éventuels recours.
- Les soumissionnaires ont un délai de 03 Jours à partir de la première parution du présent avis pour se rapprocher de la direction des équipements publics (service des marchés) de la wilaya de Laghouat afin de prendre connaissance des résultats d'évaluation de leurs offres technique et financière

Le Jeune Indépendant du 27/08/2026 / ANEP 2616028915

WILAYA DE LAGHOUAT
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
CITE SASSI BOULAFAA WILAYA DE LAGHOUAT
NIF:001303019002462

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES/CONVENTIONS

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16 /09/ 2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégations de service public ; la direction des équipements publics de la wilaya de Laghouat informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au deuxième avis d'appel d'offres national ouvert N°: 46/2026 paru dans la presse الوسط et **Le Jeune Indépendant** du 23/07/2026 portant:**la réalisation de 04 salles de classes d extensions au collège Barket Tayeb commune de Aflou**

La procédure d'évaluation et d'analyse des offres, faite conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, a donné les résultats suivants :

Projet	Entreprise retenue et NIF	Montant après vérification	Délais	Obs.
la réalisation de 04 salles de classes d extensions au collège Barket Tayeb commune de Aflou	MAHFOUDI MOSSTAFA 197172300018193	19.980.407,73DA	03mois	Moins Disant

- les soumissionnaires ont un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis pour s'adresser à monsieur le président de la commission des marchés publics de la wilaya de Laghouat pour éventuels recours.
- Les soumissionnaires ont un délai de 03 Jours à partir de la première parution du présent avis pour se rapprocher de la direction des équipements publics (service des marchés) de la wilaya de Laghouat afin de prendre connaissance des résultats d'évaluation de leurs offres technique et financière

Le Jeune Indépendant du 27/08/2026 / ANEP 2616028909

cosider Travaux Publics كوسيدار

NIF : 099916000936842

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°165/2026

La société COSIDER Travaux Publics lance un Appel d'Offres National Restreint portant sur le :

TRANSPORT DE 120 000 TONNES DE TVC (0-500KG), A PARTIR DE LA CARRIERE E.N.G EL MALEH, POUR LE PROJET SITUE A MERS EL KEBIR - W. ORAN.

Le présent appel d'offres s'adresse aux entreprises de BTPH et/ou de transport de marchandise (selon registre de commerce), disposant d'une flotte d'au moins six (06) camions à benne et/ou semi-remorque à benne, en toute propriété (carte grises et/ou carte jaune en cours de validité faisant foi).

Les soumissionnaires intéressés par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges contre paiement de **Vingt Mille Dinars Algériens (20 000,00 DA)** à l'adresse suivante :

COSIDER TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES APPROVISIONNEMENTS & SOUS-TRAITANCE
Cité Clément, Mohammedia – Alger

Les offres constituées de tous les documents exigés par le présent cahier des charges, devront être présentées en deux exemplaires (original + copie) sous deux enveloppes distinctes fermées et portant identification du soumissionnaire, ainsi que la mention correspondante **''Offre technique''** ou **''Offre financière''**, selon le cas. Ces deux enveloppes doivent être insérées dans une troisième enveloppe qui devra être obligatoirement fermée, anonyme et ne porter que la mention suivante :

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »
APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°165/2026
« TRANSPORT DE 120 000 TONNES DE TVC (0-500KG), A PARTIR DE LA CARRIERE E.N.G EL MALEH, POUR LE PROJET SITUE A MERS EL KEBIR - W. ORAN»

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

COSIDER TRAVAUX PUBLICS
SECRETARIAT DE LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS
CITE CLEMENT MOHAMMADIA – ALGER

La date limite de dépôt des offres, est fixée à **quinze (15) jours** à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse ou le BOMOP ou dans la presse électronique ou le portail électronique des marchés publics.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **cent vingt (120) jours** après la date limite de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant du 27/08/2026 / ANEP 2616103127



LIGUE 1 MOBILIS: LES ARBITRES DE LA PREMIÈRE JOURNÉE CONNUS

LA COMMISSION fédérale d'arbitrage de la Fédération algérienne de football (FAF) a procédé à la désignation des arbitres appelés à diriger les rencontres de la première journée de la Ligue 1 Mobilis.
Le champion en titre, le MC Alger, ouvrira le bal jeudi au stade Ali-Ammar de Douéra face au MC Oran, à partir de 21h. Cette rencontre sera dirigée par Lahlou Benbraham, assisté de Bouima et Boufassa. À Chlef, l'ASO accueillera le CR Belouizdad. Cette affiche sera arbitrée par Rafik Aouina, qui sera secondé par Redouane Amroune et Youcef Arioua. Au stade Hocine Aït Ahmed, la JS Kabylie recevra le MB Rouissat. Pour cette rencontre, la CFA a désigné Akram Mechaïria comme arbitre principal. Il sera assisté de Mohamed Hmaidi et Mohamed Lamine Benhamouda. L'USM Khenchela et l'USM Alger seront également au rendez-vous de cette première journée. Ibrir Abdelali officiera lors de cette confrontation, avec Lamine Chelali et Abdelkader Moncer comme assistants. Le nouveau promu, le CR Témouchent, accueillera le CS Constantine. Cette rencontre sera dirigée par Anes Azrine, assisté de Mohamed Reda Klikha et Abdelkader Slimani. À Sétif, l'Entente recevra l'ES Ben Aknoun. Bouab Alaa sera au sifflet, épaulé par Hamza Bouzit et Anouar Ghazli.
L'US Biskra affrontera, pour sa part, la JS Saoura sous la direction de Heitem Ghouti. Islam Boukhatem et Samy Djaoued compléteront le trio arbitral. Enfin, la JS El Biar, autre nouveau promu, recevra l'Olympique Akbou. Cette rencontre sera confiée à Tayeb Benyebka, assisté de Yacine Ouard Benslama et Amine Belaroussi.

ALGÉRIE U23

Les Verts fixés sur leur premier défi vers la CAN

CE MARDI, au siège de la Confédération Africaine de Football (CAF) situé au Caire, s'est déroulé le tirage au sort des deux premiers tours des qualifications pour la Coupe d'Afrique des Nations U23 2027, dont la phase finale se tiendra en Égypte. Exemptée du premier tour en raison de son classement et de ses performances lors des éditions précédentes, l'équipe d'Algérie U23 (joueurs nés à partir du 1er janvier 2005) effectuera son entrée en lice directement lors du deuxième tour des éliminatoires. Les Verts U23 connaissent désormais précisément leur feuille de route vers la CAN U23 2027. Pour ce deuxième tour prévu du 9 au 17 novembre prochain, l'Algérie affrontera le vainqueur de la confrontation du premier tour opposant le Malawi à l'Eswatini. Les coéquipiers d'Adil Bourabaa disputeront cette manche décisive lors d'une double confrontation au format aller-retour. En cas de qualification lors de cette première étape, les hommes de Rafik Saïfi devront encore franchir un troisième et ultime tour éliminatoire, lui aussi disputé en matchs aller-retour. Les sept équipes victorieuses de ce dernier barrage décrocheront leur précieux billet pour la phase finale de la CAN U23 2027, où elles rejoindront l'Égypte, automatiquement qualifiée en sa qualité de pays hôte. Au-delà de la qualification pour le tournoi continental, l'objectif ultime de cette génération de l'Algérie U23 sera de décrocher un ticket pour les Jeux Olympiques de 2028 à Los Angeles. La mission s'annonce particulièrement ardue pour les Fennecs, puisque le continent africain ne disposera que de deux places seulement pour participer aux JO de LA 2028. En effet, ces deux précieux billets olympiques seront uniquement attribués au vainqueur et au finaliste de la CAN U23 2027, ne laissant aucun droit à l'erreur pour la troupe de Rafik Saïfi dans cette quête internationale.

LIGUE 1 MOBILIS (2026-2027)

Le MC Alger remet son titre en jeu, la course aux étoiles est lancée !

Le coup d'envoi de la saison 2026-2027 du Championnat d'Algérie de la Ligue 1 Mobilis sera donné jeudi, avec 16 clubs engagés, dont trois promus, la JS El-Biar, le CR Témouchent et l'US Biskra, qui retrouvent ou découvrent l'élite avec l'ambition de s'y installer durablement.



Sur la grille de départ, les ambitions sont variées : mettre fin à l'hégémonie du MC Alger, décrocher une qualification à une compétition continentale ou tout simplement assurer le maintien. Sacré champion d'Algérie lors des trois dernières saisons, le Mouloudia abordera ce nouvel exercice avec l'objectif de conserver sa couronne et de prolonger sa domination sur le football national.
Sous la houlette du technicien tunisien, Khaled Ben Yahia, reconduit dans ses fonctions, la mission des Algérois s'annonce toutefois délicate face à une concurrence plus que jamais décidée à détrôner le champion sortant, notamment l'USM Alger, le CR Belouizdad, la JS Kabylie ou encore la JS Saoura, vice-championne en titre. Contrairement à certaines intersaisons marquées par de profonds changements, le MC Alger a misé sur la stabilité. Le club algérois a conservé son entraîneur, tout en renforçant son effectif avec cinq nouvelles recrues jusqu'à présent : Kohili et Abdelkader (PAC), Konaté (USC), Mehdaoui (OA) et le Burundais Nduwumwe (Singida Black Stars/Tanzanie). De quoi permettre au champion en titre d'aborder cette nouvelle campagne avec de solides arguments pour conserver son «bien». Le principal défi du MCA sera de résister au retour annoncé de ses rivaux. L'USM Alger, fidèle à ses ambitions, vise un retour au premier plan et entend renouer avec le titre de champion qui lui échappe depuis 2019. Les «Usmistes» veulent déloger leur rival de toujours de son trône. Même si le club de Soustara a sauvé sa saison dernière en remportant un doublé Coupe de la Confédération-Coupe d'Algérie, sous la conduite du Sénégalais Lamine N'diaye, il n'en demeure pas moins qu'il vise à redorer son blason en championnat et viser une 9e couronne.
Le CR Belouizdad, désormais dirigé par le Tunisien Nabil Maâloul, sera également un sérieux candidat au sacre. Le Chabab abordera cet exercice avec la ferme intention d'effacer deux saisons blanches, conclues sans le moindre trophée, et de retrouver les sommets du football algérien après avoir renforcé son effectif durant le mercato estival. La direction du club belouizdadi a apporté un changement au niveau de l'état-major, en confiant le Conseil d'administration à Mohamed Arar, alors que l'ancien joueur du club Djaber Naâmoune a été désigné directeur sportif, dans l'objectif de relancer la machine. Deuxième du précédent championnat, la JS Saoura tentera de confirmer sa progression et de rester sur le podium. Le défi s'annonce néanmoins compliquer pour la formation de Béchar, qui a perdu plusieurs éléments importants, notamment le défenseur Riyane Akacem, parti au CR Belouizdad, ainsi que le buteur Ismaïl Saadi, qui s'est engagé avec le MC Oran. La barre technique a également été touchée par un changement notable, avec le départ de l'expérimenté Abdelkader Amrani, vers l'Olympique Akbou. Le club a fait appel, alors, au revenant Lotfi Boudraâ.
La JS Kabylie nourrit également de grandes ambitions. Les «Canaris» espèrent signer un retour tonitruant après une saison 2025-2026 à mettre aux oubliettes, conclue à une décevante cinquième place et sans qualification pour une compétition continentale. A l'instar des autres clubs, la JSK s'est renforcée avec l'arrivée de plusieurs joueurs, alors que la barre technique a été confiée à Karim Belhocine (48 ans), qui a fait jusque-là l'essentiel de sa carrière en Belgique, en dirigeant notamment le SC Charleroi (2019-2021) et le KV Courtrai (2021-2022).
Derrière les principaux favoris, plusieurs équipes tenteront de jouer les trouble-fête. Le MC Oran, l'Olympique Akbou, l'ES Sétif et le CS Constantine ambitionnent de réaliser un parcours à la hauteur de leurs attentes et de se mêler à la lutte pour les places d'honneur.
L'ES Sétif, l'un des clubs les plus titrés du pays, s'est orientée vers l'école égyptienne, avec l'arrivée de l'entraîneur Mohamed Yahia Mahmoud Sedki dit «Capitaine Hamada», en remplacement de Lotfi Amrouche. De son côté, le CS Constantine, demi-finaliste de la précédente édition de la Coupe d'Algérie, tentera de jouer le rôle de challenger, sous les ordres du Tunisien Mondher Kebaier, qui a pris le relais en remplacement de son compatriote Lassaâd Dridi. Sauvés de justesse lors de l'exercice écoulé, l'ASO Chlef et le MB Rouissat espèrent éviter les erreurs du passé. Si la direction du MBR a remercié Abdelghani Aouamri, pour engager l'entraîneur Djilali Bahloul (ex-USMK et JSK), l'ASO a voulu capitaliser sur la continuité en gardant Abdelhak Belaïd. Les trois promus, la JS El-Biar, le CR Témouchent et l'US Biskra abordent cette nouvelle aventure avec enthousiasme. Leur principal objectif sera d'assurer leur maintien parmi l'élite, tout en profitant de chaque opportunité pour bousculer la hiérarchie. Dans un championnat qui s'annonce une nouvelle fois indécis, le MCA part avec les faveurs des pronostics après trois titres consécutifs. Mais face à des concurrents ambitieux et renforcés, la bataille pour le sacre promet d'être particulièrement disputée jusqu'au terme de la saison.

CINQ ENTRAINEURS ÉTRANGERS SUR LES BANCS, LE MCA ET L'USMA OPTENT POUR LA CONTINUITÉ

Cinq entraîneurs étrangers dont trois Tunisiens, seront présents sur les bancs du Championnat d'Algérie de football de la Ligue 1 «Mobilis», lors de la saison 2026-2027, dont le coup d'envoi est prévu le 27 août, selon la liste des techniciens des 16 clubs engagés.
Le Champion d'Algérie en titre pour trois saisons consécutives, le MC Alger a renouvelé sa confiance au Tunisien Khaled Benyahia.
Arrivé en mars dernier en remplacement du Sud-Africain Rulani Mokwena, il a conduit le club algérois à une nouvelle consécration nationale. Le vice-champion d'Algérie, la JS Saoura, sera dirigé par Lotfi Boudraâ, nommé après le départ d'Abdelkader Amrani, qui rejoint l'Olympique Akbou. Vainqueur de la Coupe d'Algérie et de la Coupe de la Confédération africaine, l'USM Alger a de son côté conservé son entraîneur sénégalais Lamine N'Diaye qui s'est engagé pour deux ans. Le CR Belouizdad, sorti d'une saison blanche, a recruté le Tunisien Nabil Maâloul qui connaît bien le football algérien pour avoir dirigé par le passé l'USM Alger, tandis que le CS Constantine sera dirigé par son compatriote Mondher Kebaier. L'ES Sétif a, elle, nommé l'Egyptien Mohamed Yahia Mahmoud Sedki, dit «Capitaine Hamada», le second technicien égyptien qui va découvrir le championnat algérien après son compatriote Hossam El Badry qui avait dirigé la même formation sétifienne lors de la saison 2021-2022.
Les onze autres clubs de Ligue 1 dont les trois promus, seront dirigés par des techniciens algériens: Tahar Chérif El-Ouazzani au MC Oran, Karim Belhocine à la JS Kabylie, Abdelkader Amrani à l'Olympique Akbou, Bilel Dziri à l'USM Khenchela, Mounir Zeghdoud à l'ES Ben Aknoun, Djilali Bahloul au MB Rouissat, Abdelhak Belaïd à l'ASO Chlef, Nadir Leknaoui à l'US Biskra, Mustapha Djalit au CR Témouchent et Mohamed Turqui à la JS El Biar Parmi ces entraîneurs, plusieurs entament leur mission à la tête de leur nouveau club, notamment Maâloul, Belhocine, Amrani, Kebaier, Sedki, Bahloul et Leknaoui qui signe son retour à l'US Biskra.

MERCATO OFFICIEL

Jaouen Hadjam quitte les Young Boys pour Brighton

Brighton & Hove Albion FC a officialisé le recrutement de Jaouen Hadjam en provenance du BSC Young Boys.



Le latéral gauche international algérien a paraphé un contrat de cinq ans avec la formation de Premier League, s'engageant ainsi sur le long terme jusqu'en juin 2031. Cette signature représente un superbe coup pour le mercato algérien. Hadjam s'apprête en effet à franchir un palier décisif en évoluant désormais dans l'un des championnats les plus prestigieux et compétitifs au monde, où il aura l'opportunité de se frotter chaque semaine aux meilleurs attaquants de la planète. C'est une occasion idéale pour l'Algérien de s'illustrer sous les projecteurs de la Premier League. Le directeur sportif de Brighton, Mike Cave, s'est exprimé avec enthousiasme sur la concrétisation de ce transfert : « Nous pensons que Jaouen sera une excellente addition au groupe et qu'il viendra renforcer nos nombreuses options déjà présentes en défense. » Il a ensuite ajouté pour détailler le profil du joueur : « C'est un latéral gauche moderne, reconnu pour sa vitesse, son apport offensif et ses qualités techniques, qui correspondent parfaitement à notre style de jeu. Il a démontré sa polyvalence en Suisse et nous sommes impatients de travailler avec lui. » Formé en région parisienne, Hadjam a effectué ses débuts professionnels sous les couleurs du Paris FC en 2020, où sa précocité et ses qualités physiques ont rapidement attiré l'attention des écuries de l'élite. Il a ensuite rejoint FC Nantes au début de l'année 2023, découvrant ainsi la Ligue 1. A la même période, l'international français U20 est convoqué avec les Espoirs français mais décline les Bleuets pour rejoindre l'Algérie en mars 2023. En janvier 2024, le latéral gauche s'est engagé avec Young Boys en Suisse, une étape charnière où il s'est progressivement imposé comme un titulaire indiscutable et un élément majeur sur la scène européenne. Ses performances remarquées en Super League lui ont permis de franchir un cap avec la sélection d'Algérie et de concrétiser aujourd'hui ce transfert ambitieux vers Brighton.

HADJAM A HÂTE DE FAIRE SES DÉBUTS

Jaouen Hadjam est officiellement un joueur de Brighton & Hove Albion depuis hier. A 23 ans, le latéral passe un nouveau cap en carrière. Il bascule du championnat suisse avec le BSC Young Boys vers celui anglais. Pour beaucoup, ce dernier est considéré comme la "top ligue" en Europe. Après sa signature, l'Algérien a livré ses premiers mots avec le nouveau maillot. Son excitation est palpable. On ne sait pas si Hadjam sera là demain pour la rencontre des Seagulls en réception de Tromsø IL (19h30 algérienne) pour le compte du barrage "retour" de Ligue Europa Conférence (0-0 à l'aller) mais le Vert a déjà hâte de se produire devant ses nouveaux supporters au Falmer stadium, foyer du club.

« J'avais un rêve. Il était de rejoindre la Premier League. Maintenant je suis là et je suis prêt pour ça », a d'abord indiqué le Dz en ajoutant savoir que « les fans sont vraiment fous, je veux leur montrer ma qualité et aider l'équipe. J'espère qu'on gagnera beaucoup de matchs et j'ai hâte de les retrouver au stade. » Les débuts de Hadjam, qui a fait la préparation d'intersaison avec son ancien club, peuvent se faire rapidement. On pourrait s'attendre à ce qu'il ait du temps de jeu contre Chelsea dimanche prochain à Stamford Bridge à l'occasion de la deuxième journée du championnat avant la réception de Leeds United le 05 septembre prochain. En tout cas, Hadjam a l'air d'être conscient qu'il faudra tout donner pour s'imposer et gagner sa place dans les plans de l'entraîneur Fabian Hürzeler. Son esprit de compétiteur sera déterminant dans cette quête.

HULL CITY : BACHIR BELLOUMI MARQUE LE PENALTY DE LA QUALIFICATION

QUELQUES jours seulement après une entrée en matière particulièrement réussie en Premier League, marquée par un succès de prestige enregistré face à Manchester United, Hull City avait rendez-vous ce mardi avec Stoke City pour disputer une place au 3ème tour de la League Cup. Titulaire et très en vue lors de la victoire inaugurale contre les Red Devils, Bachir Belloumi a cette fois commencé la rencontre depuis le banc des remplaçants. Après l'ouverture du score précoce des locaux de Stoke City, Hull City n'a pas tardé à égaliser juste avant la pause. En seconde période, les deux équipes se sont rendu coup pour coup sans réussir à faire la différence. Belloumi a effectué son entrée en jeu à la 77ème minute afin d'apporter un nouveau souffle, mais le score est resté figé jusqu'au coup de sifflet final, envoyant directement la rencontre vers la séance de tirs au but. Durant la séance des penalties, le portier de Hull City, Dillon Phillips, s'est illustré de fort belle manière en arrêtant la troisième tentative des joueurs de Stoke City. De leur côté, les Tigers ont réalisé un sans-faute, puisque leurs quatre premiers tireurs ont tous transformé leur tentative avec autorité. Il ne manquait plus qu'un ultime tir réussi pour composter définitivement le billet de la qualification. C'est Bachir Belloumi qui s'est présenté au point de penalty pour assumer cette responsabilité. Le natif de Mascara n'a pas tremblé au moment de remporter son duel face au gardien adverse, scellant la qualification de Hull City pour le tour suivant de la League Cup. Ce dénouement réussi confirme le très bon début de saison de Bachir Belloumi et de ses coéquipiers, qui poursuivent sur leur dynamique positive.

MERCATO

L'Arabie saoudite se mobilise pour retenir Mahrez

ALORS que la piste menant Riyad Mahrez vers Al Wasl commençait à prendre de l'ampleur, de nouvelles informations viennent relancer totalement le suspense autour de l'avenir de l'attaquant algérien. Quelques heures seulement après les révélations concernant le club émirati, deux formations de Saudi Pro League auraient à leur tour entamé des discussions sérieuses pour récupérer le joueur. D'après le quotidien saoudien Asharq Al-Awsat, Al Shabab et Al Ettifaq seraient actuellement en négociations afin de convaincre Mahrez de poursuivre son aventure dans le championnat saoudien. Les deux clubs chercheraient ainsi à profiter de la situation du Fennec, désormais libre depuis la fin de son aventure avec Al Ahli. L'aspect financier pourrait jouer un rôle déterminant dans cette bataille. Les discussions porteraient sur un salaire annuel pouvant atteindre 10 millions de dollars. Un montant supérieur aux chiffres annoncés concernant l'offre d'Al Wasl, qui aurait proposé à Mahrez environ 7,5 millions d'euros par saison, hors bonus. Al Shabab serait particulièrement intéressé par le profil de l'ancien joueur de Manchester City. Le club saoudien estime que son expérience au plus haut niveau et ses qualités offensives pourraient apporter une véritable plus-value à son équipe. Al Ettifaq serait également déterminé à entrer dans la course et souhaiterait profiter de l'expérience accumulée par Mahrez en Europe comme en Arabie saoudite. Cette offensive saoudienne intervient alors que le nom du capitaine algérien était justement annoncé avec insistance du côté d'Al Wasl. Le club émirati aurait même trouvé un accord de principe avec le joueur pour un contrat de deux ans, assorti d'une année supplémentaire en option, selon le journaliste brésilien Pablo Oliveira.

Le scénario reste donc totalement ouvert pour Mahrez. Après trois saisons passées sous les couleurs d'Al Ahli, le joueur de 35 ans doit désormais trancher entre une nouvelle expérience aux Émirats et la possibilité de rester en Saudi Pro League.







ChatGPT Gemini

Usage de l'IA : ces utilisateurs préfèrent désormais Gemini à ChatGPT et voici pourquoi

Même si OpenAI domine toujours le marché, de nouvelles données montrent que le chatbot d'intelligence artificielle de Google a fait des progrès impressionnants. Nous avons demandé à des professionnels d'expliquer leur préférence.

Les visites sur gemini.google.com (le domaine Web du chatbot IA phare de Google) ont plus que doublé au cours de l'année écoulée, selon les nouvelles données de la société d'agrégation de données Similarweb.

La page Web de Gemini représente désormais 12,9 % du trafic Web total vers les outils d'IA générative en ligne, selon Similarweb, contre 6,4 % en 2024!

Les données montrent également que l'utilisation du ChatGPT sur le Web domine largement celle des autres principaux chatbots, représentant environ 74 % du trafic Web total des chatbots IA! Mais ce chiffre est en baisse par rapport à l'année dernière, où il s'élevait à environ 87 % (!), ce qui indique un possible relâchement de l'emprise sur le marché à mesure que d'autres chatbots d'IA conversationnelle rejoignent le marché et que des concurrents comme Google et Anthropic développent leurs offres en matière d'IA.

Le trafic vers Grok de xAI a connu un déclin marginal au cours des six derniers mois (de 3,1 % à 2 %), tandis que celui de Microsoft Copilot est resté à peu près stable (représentant actuellement 1,2 % du trafic total), selon Similarweb.

Limites méthodologiques

Similarweb reconnaît que sa méthodologie de mesure est imparfaite, car les visites à l'adresse Web principale d'un chatbot ne reflètent pas nécessairement l'utilisation réelle dans son ensemble.

En effet, dans le cas de Google, Gemini a été intégré à un certain nombre d'outils d'IA de l'entreprise, notamment AI Overviews (Aperçu généré par IA), qui est devenu une fonction essentielle de son moteur de recherche.

La mesure des visites sur gemini.google.com ne reflète donc qu'une petite part d'un gâteau probablement beaucoup plus grand.

"La comparaison entre Gemini et ChatGPT est trompeuse car elle ne tient pas compte des initiatives plus larges de Google en matière d'IA", a déclaré David Carr, porte-parole de Similarweb, à ZDNET par courrier électronique. "Nous avons travaillé sur la segmentation de la contribution de Gemini à la recherche Google, mais c'est plus difficile, car il faut tenir compte à la fois des aperçus de l'IA et du mode IA."

Pour obtenir une image plus complète du chatbot d'IA le plus populaire, il faut également tenir compte des téléchargements d'applications et du nombre d'utilisateurs actifs.

Ce que Gemini a de plus que les autres chatbots

Il n'en reste pas moins que le pic de trafic sur le site Web de Gemini est impressionnant, surtout si on le compare au déclin ou au plafonnement d'outils similaires. Qu'est-ce qui explique cette croissance spectaculaire ?

interrogé les utilisateurs sur les points forts de Gemini par rapport à d'autres chatbots, un certain nombre d'entre eux ont souligné son utilité pour un large éventail de tâches, même si ses concurrents excellent dans des domaines plus spécialisés.

"Comparé à Gemini, ChatGPT et Claude sont plus utiles pour la rédaction en profondeur et l'idéation, mais pour les tâches rapides et quotidiennes, Gemini est inégalé", déclare Baruch Labunski, fondateur de la société de référencement Rank Secure. "Il est vrai que Gemini n'est pas parfait... Néanmoins, pour l'organisation quotidienne et les tâches de routine, c'est sur Gemini que je compte le plus."

A savoir, Rank Secure a un partenariat stratégique avec le géant Google, ce qui donne un accès anticipé à certaines fonctionnalités bêta, entre autres avantages.

De même, Jenny Kay Pollock, cofondatrice de Women X AI, une plateforme conçue pour mettre en relation les femmes travaillant dans le secteur de l'IA, a déclaré que les outils basés sur Gemini tels que NotebookLM et Gemini 2.5 Flash Image (alias Nano Banana) donnent à Google une longueur d'avance sur ses concurrents.

"Chaque modèle de fondation a ses points forts", a-t-elle déclaré .

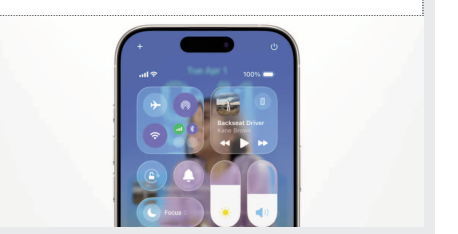
"ChatGPT pour la créativité, Claude pour la profondeur et Gemini pour le travail intégré et multimodal". A noter : Gemini 2.5 Flash Image est accessible via le site Web de Gemini, mais NotebookLM est une plate-forme distincte, de sorte que la popularité de cette dernière ne peut pas être directement liée à l'augmentation du trafic sur le site Web au cours de l'année écoulée.

D'autres utilisateurs ont également mentionné le facteur d'intégration, notant que la principale force de Gemini réside dans le fait qu'il peut puiser de manière transparente dans leurs données personnelles à travers la suite d'autres services de Google.

"Le fait que Gemini s'intègre à des outils tels que Gmail ou Google Docs signifie que mon flux de travail, de la recherche à la création de contenu, est beaucoup plus fluide", déclare Michael Pedrotti, cofondateur de GhostCap, une société qui propose l'hébergement de serveurs de jeux vidéo et soutient une communauté de joueurs en ligne.M. Labunski abonde dans le même sens : "Gemini s'intègre parfaitement dans mon écosystème de services Google", déclare-t-il. "La capacité d'intégration transparente avec Gmail, Drive et Docs signifie que je n'ai pas besoin de jongler avec plusieurs applications pour effectuer mon travail."

D'autres développeurs se sont également penchés plus fortement sur l'intégration de leurs chatbots d'IA phares avec des services de productivité personnels et professionnels populaires. Au début du mois, par exemple, Microsoft a annoncé que son assistant d'IA Copilot pouvait se connecter aux comptes personnels des utilisateurs et en extraire des informations dans Outlook, Google Drive, Gmail et d'autres applications.

iOS 26 : la nouvelle interface Liquid Glass ruine-t-elle votre batterie ?



DEPUIS son arrivée, l'interface Liquid Glass d'iOS 26 est accusée de vider les batteries à vitesse grand V. Pourtant, des tests poussés révèlent que ce procès en sorcellerie n'était peut-être qu'une tempête dans un verre d'eau.

Le nouveau design translucide d'Apple a fait couler beaucoup d'encre et a surtout fait naître une angoisse chez les utilisateurs : faut-il choisir entre un bel affichage et une autonomie décente ? La crainte était simple, ces jolis effets de transparence devaient forcément avoir un coût énergétique. Le verdict, sans appel, vient de tomber et risque de calmer bien des esprits.

Le grand frisson pour… pas grand-chose

Des experts un peu tatillons se sont penchés sur la question avec un iPhone 17 Pro Max flambant neuf. Ils ont comparé le mode totalement transparent au nouveau mode teinté, censé être plus sobre. Le résultat ? Pratiquement aucune différence. Après des heures de tests rigoureux, la consommation ne varie que d'un minuscule pourcent, une miette insignifiante dans la journée d'un téléphone. En réalité, ces effets visuels sont une promenade de santé pour les puces modernes d'Apple. Activer ou non la transparence ne change donc rien à l'affaire, sauf pour le plaisir des yeux. Le choix entre un aspect cristallin ou plus opaque relève purement de l'esthétique, sans conséquence sur votre précieux pourcentage de batterie.

Alors, au lieu de vous escrimer dans les réglages de transparence, concentrez-vous sur ce qui marche vraiment. Le bon vieux mode économie d'énergie, la baisse de la luminosité ou encore le passage au mode sombre sur les écrans OLED restent vos meilleurs alliés. Laissez donc Liquid Glass tranquille, il n'a rien fait à votre batterie. Promis.

Comment Meta veut utiliser Facebook et Instagram pour booster Threads, son alternative à Twitter

Meta veut continuer à pousser vers l'avant son réseau social Threads. Et pour ce faire, il le rend encore plus interopérable avec ses autres plateformes Facebook et Instagram.

Depuis que Twitter, devenu X.com, est passé sous la coupe d'Elon Musk, Meta essaye de tirer parti des problèmes de cette plateforme pour la remplacer par un concurrent à lui : Threads. Une plateforme qui est encore loin d'atteindre un statut permettant de rivaliser avec X. Alors, pour améliorer ses chiffres, Meta veut lui faire bénéficier de la popularité de ses deux réseaux sociaux Facebook et Instagram.



Meta continue de miser sur Threads

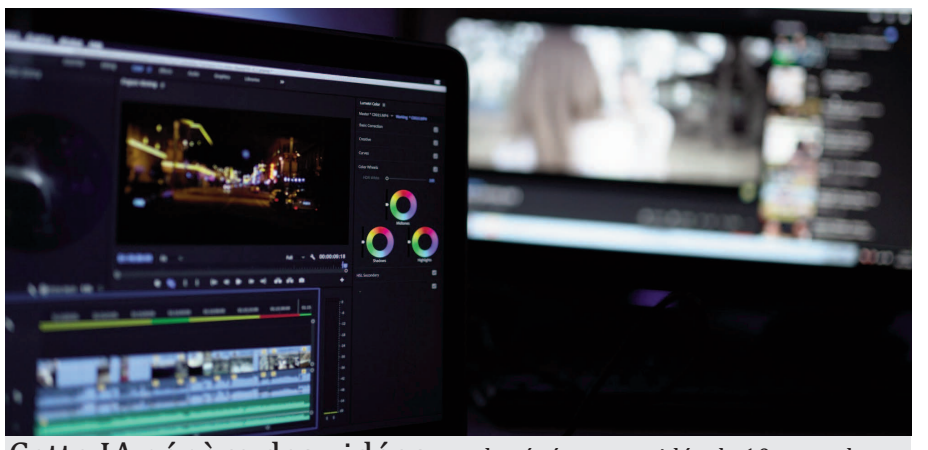
Même si les résultats ne sont pas encore au rendez-vous après un an, Meta veut toujours faire avancer Threads. Et pour ce faire, le groupe de Mark Zuckerberg va permettre de partager des publications postées sur Facebook ou Instagram sur la plateforme Threads.

Une mesure qui est en réflexion depuis déjà un certain nombre de mois, et qui va maintenant être intégrée un peu partout dans le monde. C'est ce qu'affirme TechCrunch, qui a pu discuter de la question avec Meta, et selon lequel la fonction de partage est déployée partout à l'international, dans chaque pays où Threads est déjà disponible.

On vous explique comment faire

Si vous avez téléchargé l'application Threads et y disposez d'un compte, vous pouvez effectuer ce partage sur Instagram en vous rendant dans les « Paramètres avancés », juste avant la mise en ligne de votre post. Là, dans l'encadré « Partage automatique », il est possible d'activer l'option Facebook, mais aussi Threads. À noter que les Reels ne peuvent pas être partagés sur les deux plateformes en même temps.

De même, lorsque vous postez sur Facebook un message écrit ou un lien, dans l'entrée où les catégories de personnes avec lesquelles partager la publication apparaît, il y a dorénavant un petit onglet Threads qui apparaît, en mode activé/désactivé. Ces changements seront accessibles sur iOS et Android.



Cette IA génère des vidéos ultraréalistes 7 fois plus vite qu'avant !

Runway vient d'annoncer une version turbo de son nouveau service de génération de vidéos Gen-3 Alpha, jusqu'à sept fois plus rapide. L'outil, qui permet de générer des clips vidéo ultraréalistes de dix secondes, est déjà disponible en ligne.

OpenAI avait créé le buzz en février avec Sora, son intelligence artificielle capable de générer des clips vidéo ultraréalistes. Toutefois, il n'est pas unique. Runway avait déjà lancé sa propre IA de génération de vidéos il y a 18 mois, baptisé Gen-1. Après une seconde version couronnée de succès, l'entreprise a rendu publique la version Gen-3 Alpha de son IA il y a six semaines, et vient de lancer une nouvelle version bien plus rapide : Gen-3 Alpha Turbo.

Selon Runway, cette nouvelle version est sept fois plus rapide pour un prix divisé par deux. Cela signifie que, selon la complexité de la vidéo, il est possible de générer une vidéo de 10 secondes en une vingtaine de secondes, voire moins. Il s'agit presque d'une génération en temps réel. Ce nouveau modèle est déjà disponible sur le site de Runway.

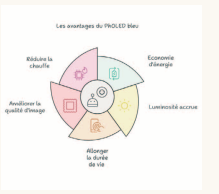
Un modèle performant, mais encore cher

Avec l'IA de Runway, il est possible soit de générer une vidéo à partir d'un simple texte, soit d'animer une image existante, qui constituera soit la première, soit la dernière image de la vidéo.

Cela permet de générer l'univers visuel avec une autre IA, comme Stable Diffusion, Midjourney ou Dall-E 3, avant de créer la vidéo.

Pour utiliser Gen-3 Alpha Turbo, il faudra cependant disposer d'un abonnement, qui commence au prix de 12 dollars pour 625 crédits mensuels. Comptez 5 crédits par seconde de vidéo (au lieu de 10 pour Gen-3 Alpha), donc 50 crédits pour un clip de 10 secondes, soit 12 ou 13 vidéos par mois, ce qui reste assez cher. Runway annonce déjà des améliorations à venir. Espérons que cela fasse encore baisser le prix.

PhOLED bleu : une évolution majeure à venir, pour des dalles OLED plus performantes et économes en énergie



La prochaine grande étape pour l'OLED est sur le point de se concrétiser ! Selon ETnews, qui relaie cependant une source non-officielle, LG Display aurait réussi à produire son "dream OLED panel" grâce au PhOLED bleu. L'utilisation de molécules phosphorescentes bleues permettrait de produire des dalles OLED plus économes en énergie, tout en augmentant leurs performances sur de nombreux éléments clés. C'est la prochaine grande évolution à venir pour l'OLED.

PhOLED bleu, c'est quoi et pourquoi c'est important ?

Déjà employé pour les pixels OLED rouges et verts, la technologie PhOLED recourt à un matériau organique électrophosphorescent, en lieu et place des molécules fluorescentes. Si jusque-là la production de pixels PhOLED verts et rouges n'a pas posé de défis majeurs aux constructeurs, le bleu, avec sa longueur d'ondes plus courte, est beaucoup plus complexe à mettre en œuvre. Le grand défi pour les chercheurs de l'Universal Display Corporation (UDC) a donc été de stabiliser la molécule afin d'augmenter la durée de vie à hauteur des attentes d'un produit destiné au grand public.

L'UDC est la principale société qui développe aujourd'hui ces matériaux phosphorescents. Plus tôt cette année, il a été dit que le développement du PhOLED bleu aurait du retard et ne serait pas prêt pour 2024. LG Display semble néanmoins avoir pris de l'avance en développant un panneau Tandem OLED qui, via l'empilement de deux structures OLED combinant des matériaux bleus fluorescents et phosphorescents, pourrait être mis sur le marché plus tôt que prévu.

Il faut dire que le jeu en vaut la chandelle ! L'utilisation de PhOLED bleus dans les écrans OLED sera sans nul doute la prochaine grande étape pour cette technologie d'affichage, après avoir connu deux grandes évolutions d'un côté avec le Micro Lens Array (MLA) de LG Display, et de l'autre avec le QD-OLED de Samsung Display.

L'utilisation d'un matériau phosphorescent bleu serait susceptible de gommer les faiblesses de l'OLED. Il promet ainsi des économies d'énergie de l'ordre de 20 à 30 % par rapport aux technologies actuelles, économies qui permettraient de réduire la chauffe et par conséquent d'allonger la durée de vie des dalles qui restent aujourd'hui sujettes au risque de burn-in. Cela pourrait aussi profiter à la qualité d'image, grâce à une luminosité plus élevée et une réduction de la bride de l'ABL (Automatic Brightness Limiter), ainsi qu'à une couverture plus large des espaces colorimétriques.

Une grande nouvelle pour LG Display, tout comme pour Samsung

Comme vous pouvez vous en douter, cette technologie PhOLED, adaptée aux pixels bleus, est très prometteuse. Le matériau organique fourni par UDC améliorerait l'efficacité lumineuse de 25 % à 100 %, ce qui signifie qu'aucune chaleur ne sera produite pour rien.

Avec son QD-OLED, Samsung Display a de quoi être particulièrement intéressé par cette technologie. Pour rappel, les dalles QD-OLED utilisent une source de lumière autoémissive bleue, passant ensuite au travers d'un filtre Quantum-Dot pour produire les couleurs à afficher à l'écran. En plus de collaborer avec UDC pour ce matériau bleu, Samsung travaille également de son côté depuis le rachat de Cynora en 2022, une société qui développe des matériaux TADF (Thermally Activated Delayed Fluorescence), un émetteur à haut rendement, activé thermiquement.

Les humains ont contribué à l'extinction de plus de 100 mammifères !



La chasse, pour la nourriture ou pour le plaisir et surtout le braconnage, qui est extrêmement illégal, a joué un rôle crucial dans l'extinction de plusieurs animaux. Nous contribuons également à ce problème en polluant les habitats naturels de plusieurs animaux et en les détruisant par la déforestation et les travaux de construction. Certains des animaux que nous avons mis fin à leur existence sont le dauphin de rivière, certaines espèces de wallaby (des kangourous de petite taille), de nombreuses espèces de rats et de souris, certaines espèces de chauves-souris, de tigres et de loups.

Aux USA, chaque année, plus de billets de Monopoly sont imprimés que de vrais dollars !

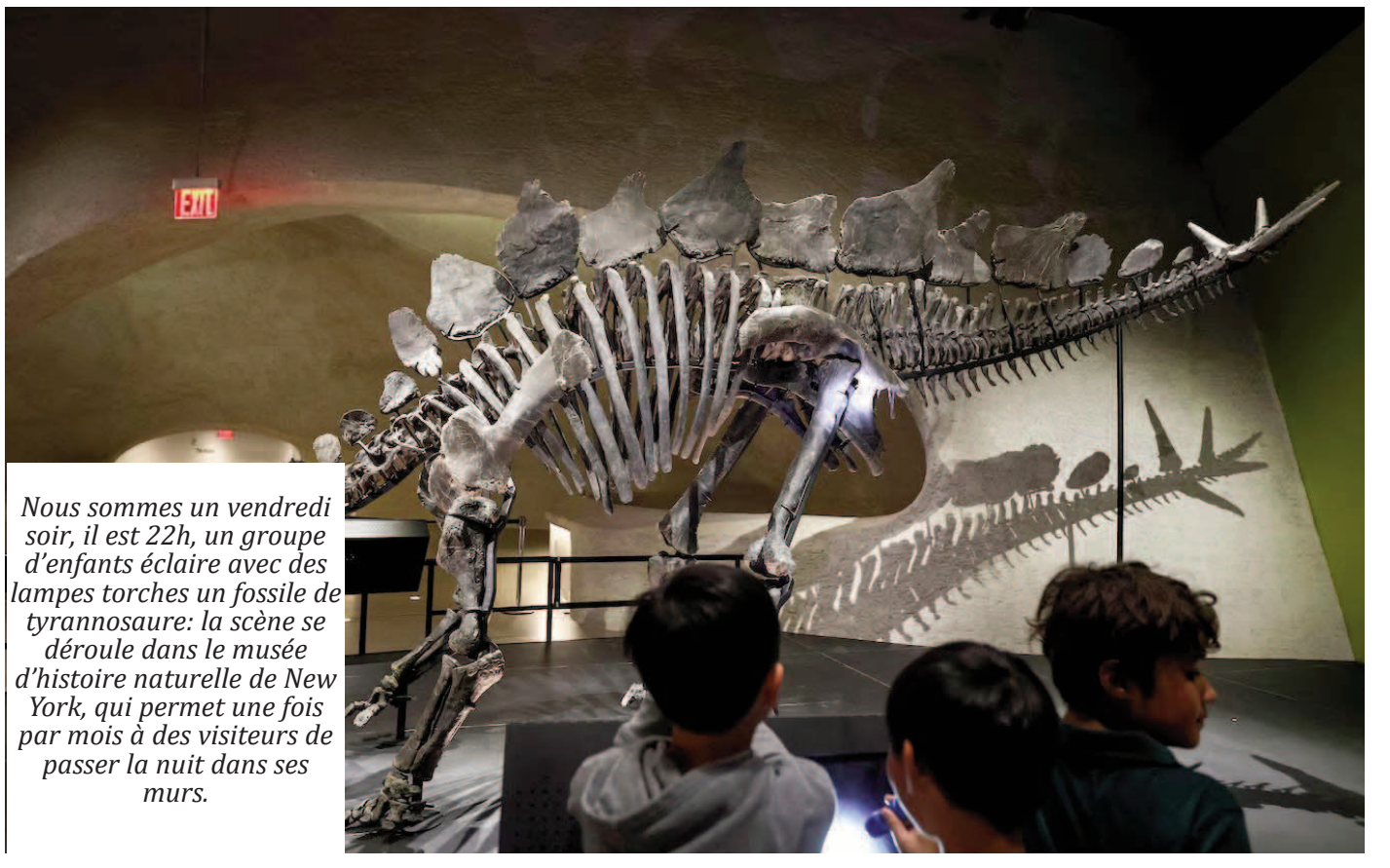


L'éditeur de jeux de société des Etats-Unis, Parker Brothers, surtout connu pour son Monopoly a déclaré qu'il imprime chaque année environ 30 milliards d'argent fictif utilisé pour jouer au Monopoly. Le gouvernement américain imprime seulement de l'argent pour remplacer les billets anciens ou usagés, ce qui se traduit par l'impression annuelle d'environ 974 millions de dollars, selon les estimations publiées sur le site Web de CNBC.

En moyenne, 7 minutes sont suffisantes pour dormir !

Nous savons que l'homme adulte a besoin de 7 à 8 heures de sommeil en moyenne par nuit.
Sachez aussi que 7 minutes sont - en moyenne- le temps que mettent les gens pour dormir.
Et si quelques-uns tombent en veille aussi rapidement qu'un ordinateur, d'autres auront du mal à s'endormir une fois allongés. Il est aussi bon à savoir que 10% de la population mondiale sont des gros dormeurs, ceux qui ont besoin de 10 heures ou plus de sommeil et ce ne sont pas seulement les jeunes fainéants car Einstein en faisait partie !
A l'opposé, 5% sont des petits dormeurs que 5 ou 6 heures de sommeil leurs sont suffisants.

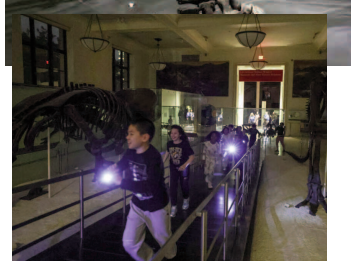
LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



Nous sommes un vendredi soir, il est 22h, un groupe d'enfants éclaire avec des lampes torches un fossile de tyrannosaure: la scène se déroule dans le musée d'histoire naturelle de New York, qui permet une fois par mois à des visiteurs de passer la nuit dans ses murs.

Une soirée pyjama avec des dinosaures: un musée new-yorkais lance sa "Nuit au musée"





"On habite tout près d'ici, on peut venir quand on veut. (Mais) c'est fou de dormir ici, je ne sais pas qui a eu cette idée folle", s'interroge Jake Nelson, 8 ans, "très heureux" sur son lit de camp surplombé par une baleine bleue grandeur nature.
L'institution a lancé sa "Nuit au musée" en 2006, surfant sur le succès du film du même nom sorti cette année-là qui met Ben Stiller dans la peau d'un gardien découvrant que les animaux et fossiles s'animent une fois les visiteurs partis.

Une forte demande

"C'était un élément emblématique de notre programme", assure à l'AFP Aaron Anleu, responsable des services aux visiteurs. "La demande a toujours été forte. Malheureusement, pendant la pandémie, nous avons dû suspendre cette expérience pendant quelques années."
Cette soirée d'un genre unique affichait complet (comme les deux suivantes en novembre et décembre) mais quelques lits étaient finalement vides à l'extinction des feux.
Arrivés à 18h avec leurs sacs de couchage et oreillers, parfois déjà en pyjama, quelques centaines d'enfants âgés de 6 à 12 ans et leurs accompagnateurs se sont vu proposer un programme éclectique, à partir de 225 dollars par personne (pour la nuitée, les activités, une collation, un petit-déjeuner, un souvenir et une entrée gratuite en journée).

Visites guidées et karaoké

Parmi les temps forts, "des activités artistiques, une démonstration d'animaux vivants, des visites guidées à la lampe torche" ou encore des chasses au trésor dans les collections du musée, liste Aaron Anleu. Plus étonnant, un très populaire karaoké où le tube pour enfants de 2009 "The Duck Song" ("La chanson du canard") disputait la vedette à la bande-son du film d'animation phénomène "KPop Demon Hunters" et aux plus célèbres titres de Broadway.
Peu avant minuit, rendez-vous était donné sur les rangées de lits de camp installés dans l'immense salle consacrée à la vie des océans pour écouter une lecture du livre pour enfants "La Nuit au musée" de Milan Trenc (1993), qui a inspiré le film, avant d'embarquer pour une courte nuit (réveil à 07h pour un départ du musée à 08h30 au plus tard).



"Une baleine au-dessus de nous"

"Je suis New-Yorkaise et je n'avais jamais rien fait de tel", s'enthousiasme Jaclyn Rice Nelson, la mère de Jake. "Cette installation, c'est magique, non ? Il y a une baleine au-dessus de nous !" Son fils a préféré rejoindre son lit plusieurs heures avant l'extinction des feux pour lire "Harry Potter" et se reposer. "C'est fatigant, vraiment très fatigant. J'ai fait plein de choses", explique-t-il à l'AFP. "Nous avons parcouru le musée et vu plusieurs expositions", retrace Jaclyn. "Nous sommes allés voir les dinosaures et toutes les lumières étaient éteintes.
Se promener avec des lampes de poche parmi ces grands dinosaures un peu effrayants, c'est vraiment une expérience très, très spéciale."
Avec un nouveau film en préparation, selon la presse spécialisée, la "Nuit au musée" semble avoir de beaux jours devant elle.

Pourquoi les émissions de CO2 repartent-elles à la hausse ?



Mené par une centaine de chercheurs en climatologie, le Global Carbon Project dresse chaque année le bilan du CO2 émis par les activités humaines sur la planète. Après un creux lié à la pandémie de Covid, les émissions sont reparties à la hausse. Explications.

"Chaque année, nous essayons d'avoir la meilleure synthèse possible des processus qui expliquent l'augmentation du CO2 dans l'atmosphère, principale cause du réchauffement climatique", souligne en conférence de presse Philippe Ciais, chercheur au Laboratoire des Sciences du Climat et de l'Environnement (CEA-CNRS-UVSQ).
Comme une centaine d'autres scientifiques issus de 85 instituts de recherche dans le monde, ce climatologue a contribué au rapport du Global Carbon Project - dirigé par Pierre Friedlingstein, de l'Université d'Exeter (Royaume-Uni) - dressant à la fois le bilan des émissions de dioxyde de carbone par les activités humaines sur la planète pour l'année 2021, ainsi que les projections pour 2022.

40,6 milliards de tonnes de CO2 en 2022

Les données sur les émissions de CO2 analysées proviennent à la fois des Etats, de l'Agence internationale de l'énergie (IEA), mais aussi des pollueurs eux-mêmes, à l'instar du géant pétrolier British Petroleum (BP). Les autres gaz à effet de serre (méthane, oxyde nitreux...) ne sont pas pris en compte par le Global Carbon Project, en raison de difficultés de comparaison - le méthane a un effet de réchauffement plus puissant, mais il persiste moins longtemps que le CO2 dans l'atmosphère.
"Les émissions de CO2 ont fortement rebondi (après la crise du Covid)", annonce Philippe Ciais. Quant à l'année 2022, le bilan des mois déjà écoulés - complété avec une extrapolation sur les mois restants - s'élève à 40,6 milliards de tonnes (GtCO2). Le chercheur pointe la "reprise économique après la récession en 2020". "Pendant le Covid, il y a eu moins de demande, ce qui fait que les ressources fossiles ont été moins sollicitées, et ce fut une bonne année pour les (énergies) renouvelables."

Détaillant les émissions de CO2 pays par pays, le climatologue relève "en 2021 un très fort rebond de la Chine, suivi en 2022 d'une légère diminution, probablement liée au ralentissement économique ainsi qu'aux reconfinements dans le cadre de la politique zéro-covid. Aux Etats-Unis, les émissions ont augmenté en 2022 (+1,5 %) tandis qu'elles ont baissé en UE (-0,8 %). Mais la hausse la plus forte est observée pour l'Inde : +6 %."
"Même si toutes les promesses (des gouvernements) sont tenues, nous ne sommes pas du tout certains de rester sous la barre des 2°C (de réchauffement planétaire)", en conclut-il. "Or, nous sommes déjà à +1,1 °C, et nous voyons déjà le changement climatique se manifester avec une intensité qui a surpris même les climatologues."

Reprise de l'aviation et déforestation

La plus grande part de ce bilan (36,6 GtCO2) correspond aux émissions de CO2 d'origine fossile (pétrole, charbon, gaz et ciment), qui devraient augmenter de 1 % par rapport à l'année précédente. Une hausse attribuable notamment à une "forte ré-augmentation de l'utilisation du pétrole, notamment avec la reprise de l'aviation", précise le chercheur. Si le transport aérien représente certes une faible part des émissions globales (2 à 3 %), "la ré-augmentation qui a suivi une diminution de moitié en 2020" expliquerait cet effet, à première vue disproportionné.
La partie restante (3,9 GtCO2) correspond aux émissions liées au changement d'usage des terres, notamment la déforestation. En coupant des arbres, l'humanité libère du carbone (flux brut), ce qui est compensé - mais seulement en partie - par la repousse des forêts dites "secondaires", détaille le climatologue. "Si l'on pouvait atteindre le "zéro déforestation" en 10 ans, nous pourrions bénéficier (de cette repousse) pour renverser la tendance, et avoir un "puits net" de carbone".

Mais pour l'instant, trois pays procèdent toujours à une déforestation massive, laissant place à des terrains agricoles : "l'Indonésie et le Brésil, principalement pour l'exportation (respectivement d'huile de palme et de soja destiné aux animaux d'élevages, NDLR)" et "la République Démocratique du Congo, où il s'agit davantage de petites exploitations, avec de l'agriculture tournante", distingue le scientifique.

2022, une année critique pour les gaz à effet de serre

"Le problème, c'est que l'humanité extrait du carbone fossile : charbon, pétrole et gaz naturel. Une partie (du CO2) s'accumule dans l'atmosphère. Heureusement, il y a des réservoirs naturels (ou "puits de carbone", tels que les océans et les forêts, NDLR) qui en réabsorbent environ la moitié", explique le chercheur.

Toutefois, ces puits de carbone semblent devenir de moins en moins efficaces. "D'après nos analyses, le changement climatique est en train de réduire l'absorption du carbone par les océans (de 4 %) et par les écosystèmes terrestres (de 17 %)" sur la décennie 2012-2021, souligne le climatologue. L'affaissement de ce puits de carbone au niveau des forêts françaises serait dû à la fois aux conditions climatiques (températures plus élevées) ainsi qu'aux parasites qui augmentent la mortalité des arbres.
"Au niveau européen, on est déjà sur une bonne trajectoire, même s'il va falloir intensifier les efforts (...) et au niveau de la France, nous sommes aussi sur la bonne voie", confirme Jean-Pierre Chang, Directeur adjoint – Pôle de Coordination de l'Inventaire au Citepa, une association sans but lucratif qui évalue l'impact des activités humaines sur le climat et la pollution atmosphérique. Selon son analyse, la période 1990-2005 - caractérisée par une stabilisation des émissions de gaz à effet de serre - a vu suivre une nouvelle ère marquée par une "tendance structurelle à la baisse".
Ainsi, les émissions correspondant aux années 2019, 2020 et 2021 n'ont pas dépassé, chacune respectivement, les "plafonds annuels indicatifs de la SNBC (stratégie nationale bas carbone, NDLR)". Pour les années à venir, dans notre pays, "il faut espérer une continuation de la réduction des émissions (...) à hauteur de -3 % à -4 % d'ici 2030", ajoute-t-il.
En zoomant sur les secteurs d'activité, l'expert du Citepa remarque que si le résidentiel tertiaire et l'industrie manufacturière ont vu leurs contributions respectives diminuer (-13 % et -5 %), l'industrie de l'énergie, elle, a émis davantage de gaz à effet de serre (+8 %) - ce qui s'expliquerait par "la mise à l'arrêt des centrales nucléaires françaises" et par un "recours plus important aux énergies fossiles".

Réduire nos émissions, autant que pendant la crise du Covid - mais de manière pérenne

"Mais stabiliser le climat, ça veut dire faire descendre les émissions à zéro. Si l'on voulait atteindre le "net zéro" (...) d'ici 2050, il faudrait réduire nos émissions de 1,4 GtCO2 chaque année - ce qui correspond à ce qui s'est produit pendant la crise du Covid, mais cette fois-ci, il faudrait le faire de manière pérenne", insiste Philippe Ciais.
Faisable ? "Un objectif aussi ambitieux ne pourrait être atteint qu'en réduisant la demande", estime-t-il. "2022 est une année critique, (...), or, c'est (aussi) une année chaotique avec la crise des énergies et la guerre en Ukraine. On est passé d'un monde où l'on pouvait faire des projections relativement fiables sur l'avenir, à un monde où l'on ne peut plus vraiment prévoir les variations", prévient le climatologue.
Il y a désormais 50 % de chance que le réchauffement planétaire de 1,5 °C soit dépassé dans neuf ans, évaluent les experts du Global Carbon Project.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

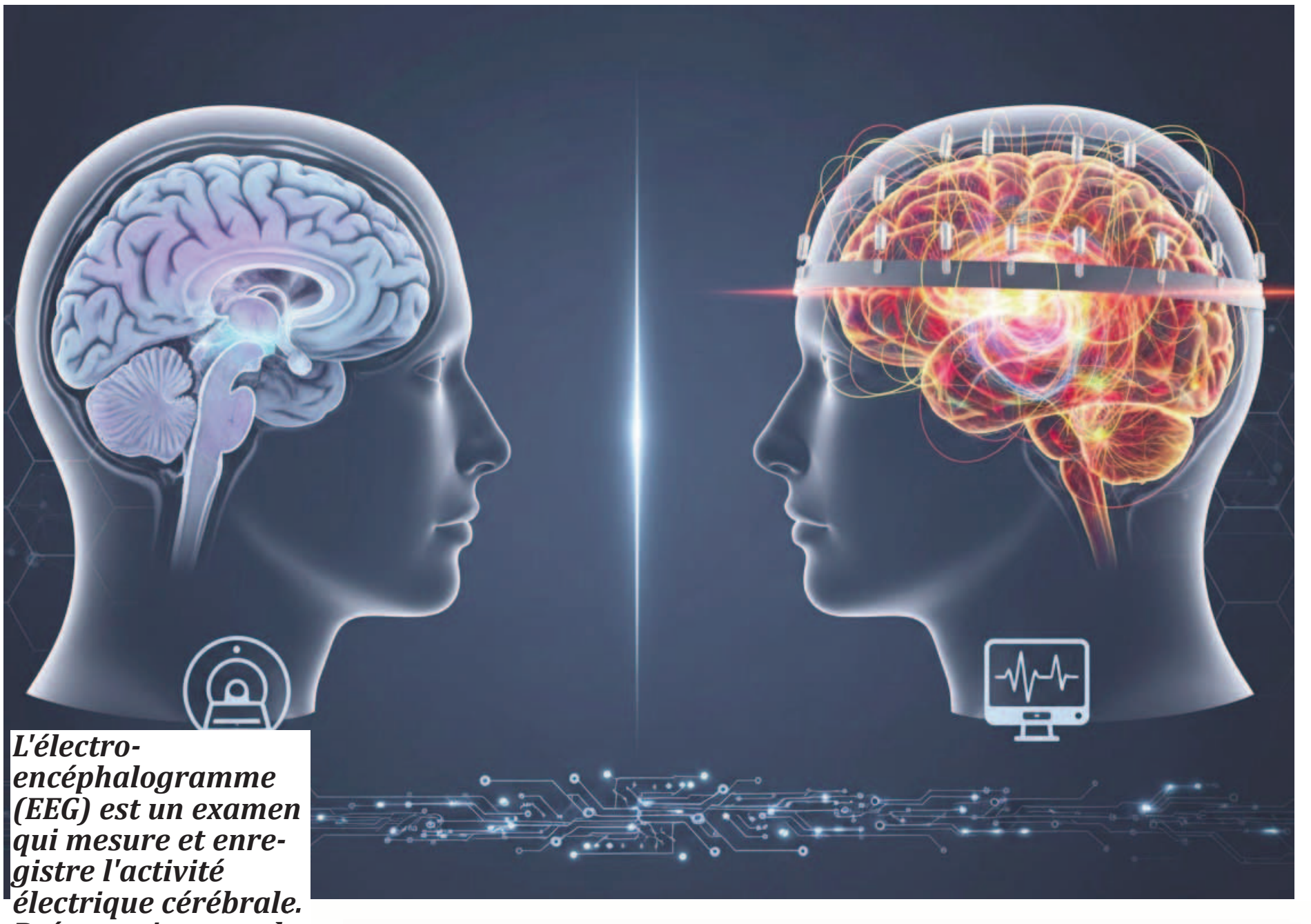
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



L'électro-encéphalogramme (EEG) est un examen qui mesure et enregistre l'activité électrique cérébrale. Présentation avec le Dr Marc Rey, neurologue spécialiste du sommeil, président de l'Institut National du Sommeil et de la Vigilance (INSV).

EEG (cerveau) : indications, résultats, normal, anormal

Définition : c'est quoi un EEG ?
L'EEG ou électro-encéphalogramme est un examen qui permet l'enregistrement de l'activité cérébrale. Celle-ci est retranscrite sous forme de tracés à partir d'électrodes placées sur le cuir chevelu. L'EEG est absolument indolore. L'électro-encéphalogramme est essentiellement pratiqué en cas de suspicion d'épilepsie, de troubles du sommeil, de un certain nombre de maladies neurologiques. Deux EEG plats à 4 heures d'intervalle signent la mort encéphalique, en l'absence d'hypothermie ou de drogues sédatives.
Quelles sont les indications d'un EEG ?

Les principales indications de l' EEG sont :
Le diagnostic et le suivi de l'épilepsie
Les troubles du sommeil
Le bilan de malaises répétés
Toutes les formes de souffrance cérébrale (états confusionnels, coma, atteintes infectieuses...) induisant un dysfonctionnement de l'activité électrique du cerveau.

Epilepsie : symptômes, nocturne, quels médicaments ?
L'Epilepsie est une maladie chronique qui touche plus de 650 000 personnes en France. Elle peut prendre plusieurs formes et survient par crises. Ces crises se manifestent par des tremblements, contractions musculaires, absences... Mécanismes et traitements possibles avec le Dr Alexandre Morin, neurologue.

Troubles du sommeil : insomnie, hypersomnie, qui consulter ?
Insomnie, hypersomnie... Pourquoi avons-nous du mal à dormir ? Quelles sont les causes de troubles du sommeil ? Les symptômes évocateurs ? Les conséquences ? Quels traitements ? Qui consulter ? Réponses du Dr Nicolas Vitello, neurologue et médecin du sommeil.

Comment se déroule un EEG ?
Le sujet est installé au calme, sur un fauteuil. 21 électrodes sont placées sur le cuir chevelu, nettoyées à l'aide d'une pâte conductrice, et maintenues à l'aide d'un casque. Elles sont reliées à un moniteur et une imprimante. L'activité cérébrale est retranscrite sous forme de tracés. Ces tracés sont analysées par un neurologue qui peut déterminer si elles révèlent une anomalie neurologique. Il peut être réalisé pendant le sommeil ou dans le cadre d'une activité, selon la pathologie recherchée. "L'enregistrement dure une vingtaine de minutes au cours desquelles des manœuvres d'activation vont être effectuées pour faire varier l'activité électrique cérébrale. Il va notamment être demandé au patient de faire une hyperpnée, c'est-à-dire de respirer très fort pendant trois minutes pour observer l'incidence que cela a sur l'activité électrique cérébrale. Il est également proposé une stimulation lumineuse intermittente qui va délivrer des flashs lumineux de fréquence variable. Dans le cadre du diagnostic d'une épilepsie, un enregistrement plus long sur la journée et la nuit peut être nécessaire. Dans ce cas, les électrodes seront connectées à un boîtier que l'on transporte avec soi", précise le Dr Marc Rey. Autrement dit, l'EEG est une technique d'enregistrement variée en fonction de ce que l'on recherche : mesurer le sommeil, enregistrer une crise d'épilepsie et déterminer si l'activité électrique cérébrale est normale ou anormale.

Comment se préparer à un EEG ?
"Aucune préparation spécifique n'est nécessaire pour l'EEG. Parfois, il est demandé au patient dont on va explorer le sommeil comme activateur d'épilepsie de se mettre en privation de sommeil, c'est-à-dire de se coucher tard et de se lever tôt", indique le neurologue spécialiste du sommeil.
L'EEG est de moins en moins pratiqué depuis qu'il y a le scanner et l'IRM

Comment interpréter les résultats d'un EEG ?
"Il est très compliqué d'interpréter un EEG. C'est le travail du neurologue que de lire les tracés encéphalographiques. L'EEG est de moins en moins pratiqué depuis qu'il y a le scanner et l'IRM", informe le spécialiste.

C'est quoi un EEG normal ou anormal?
"La normalité de l'EEG dépend de la situation clinique : âge, état de vigilance, l'activité du sujet (par exemple les modifications de l'EEG induite par l'hyperpnée peuvent être normales ou anormales selon l'âge des sujets), les traitement pris, c'est ce qui fait la difficulté d'analyse de l'EEG qui nécessite une longue formation", indique le neurologue spécialiste du sommeil.

Définition : c 'est quoi un trouble du sommeil ?

ON DIT QU'UNE personne présente un trouble du sommeil lorsqu'elle se plaint d'avoir un mauvais sommeil : autrement dit, de ne pas dormir assez, de trop dormir ou de mal dormir. Les troubles du sommeil couvrent un panel très large.
En tout, il y aurait 85 troubles du sommeil différents selon l'American Academy of Sleep
Medicine. "On peut tous être sujet à un trouble du sommeil au cours de notre vie. Mais cela devient problématique quand ces troubles s'installent, se multiplient, et deviennent chroniques. Attention, un trouble du sommeil ne signifie pas forcément un trouble pathologique. Si on vous annonce une mauvaise nouvelle par exemple, vous allez mal dormir et pour autant, vous n'avez pas une maladie.
Dans ce contexte, la mauvaise qualité de sommeil sera justifiée par une raison psychologique. Pour définir un trouble du sommeil, il faut qu'il soit chronique (ou qu'il apparaisse brutalement) , qu'il ait un impact sur la qualité de vie et un retentissement la journée" décrit notre spécialiste.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي
جامعة وهران للعلوم والتكنولوجيا محمد بوضياف

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES
N°12../ EQUIPT-IGCMO /USTOMB/2026
SUITE A UNE DECLARATION D' INFRUCTUOSITE
ACQUISITION, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES ET PEDAGOGIQUES AU PROFIT DE L'USTOMB
UNIVERSITE DES SCIENCES TE DE LA TECHNOLOGIE D'ORAN MOHAMED BOUDIAF

NIF : 408020000310039

1-L'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé par l'Université des Sciences et de la Technologie d'Oran Mohamed Boudiaf relatif à

ACQUISITION, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES ET PEDAGOGIQUES AU PROFIT DE L'USTOMB

Lot 01 :Pont roulant et chariot de manutention
Lot 02 : générateur de vagues
Lot 03 : Epuration et vidange des deux bassins

2-**Eligibilité des candidats :**
En application des articles 39 et 43 de la loi n0 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, l.e recours à la publicité est obligatoire et Conformément à l'Article N°53et N°57 , N°54 ET 55 du décret présidentiel 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public
Peut participer à l'appel d'offres ouvert national avec exigence de capacités minimales faisant l'objet du présent cahier des charges, toute personne physique ou morale régulièrement inscrite au registre de commerce, ayant la qualité requise pour chaque lots et disposant de moyens nécessaires pour pouvoir honorer ses engagements et ce, conformément aux dispositions du présent cahier des charges.
a ce titre, ne sont admis à présenter des offres pour le lot unique l'objet du cahier des charges que les personnes physiques ou morales remplissant les conditions (capacité professionnelle, capacité technique, capacité financière)

Lot	Intitulé du lot	Conditions de participation justifiées de l'une ou plusieurs des activités commerciales, inscrites sur le registre de commerce
01	*Lot 01 :Pont roulant et chariot de manutention*	-**Capacité professionnelle : Sur le registre de commerce : domaine d'équipement** Fabricants ayant des attestations justifiant leur statut de fabricant ou Revendeur (import ou export) ou vente d'équipements ou import d'équipement ou commerçant en équipement - **Capacité technique** : ayant réalisé des marchés ou des conventions d'équipements justifier par au moins une attestation de bonne exécution signée, datée, enregistrée dans le domaine des équipements délivrée par le maître d'ouvrage public. **Capacité financière** : avoir réalisé au moins une somme du chiffre d'affaire de 21 000 000 DA durant les trois dernières années
02	*Lot 02 : générateur de vagues*	-**Capacité professionnelle : Sur le registre de commerce : domaine d'équipement** Fabricants ayant des attestations justifiant leur statut de fabricant ou Revendeur (import ou export) ou vente d'équipements ou import d'équipement ou commerçant en équipement - **Capacité technique** : ayant réalisé des marchés ou des conventions d'équipements justifier par au moins une attestation de bonne exécution signée, datée, enregistrée dans le domaine des équipements délivrée par le maître d'ouvrage public. **Capacité financière** : avoir réalisé au moins une somme du chiffre d'affaire de 3 900 000 DA durant les trois dernières années
03	*Lot 03 : Epuration et vidange des deux bassins*	-**Capacité professionnelle : Sur le registre de commerce : domaine d'équipement** Fabricants ayant des attestations justifiant leur statut de fabricant ou Revendeur (import ou export) ou vente d'équipements ou import d'équipement ou commerçant en équipement - **Capacité technique** : ayant réalisé des marchés ou des conventions d'équipements justifier par au moins une attestation de bonne exécution signée, datée, enregistrée dans le domaine des équipements délivrée par le maître d'ouvrage public. **Capacité financière** : avoir réalisé au moins une somme du chiffre d'affaire de 5 500 000 DA durant les trois dernières années

3- Conformément à l'Article 63 du décret présidentiel 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public : Le service contractant tient à la disposition des entreprises le cahier des charges et la documentation prévue à l'article 64 du décret présidentiel. Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet auprès du :

VICE–RECTORAT CHARGE DE LA DPIO
DEVELOPPEMENT, PROSPECTIVE, INFORMATION, ET ORIENTATION
TOUR ADMINISTRATIVE, 5ÈME ETAGE, USTO-MB, BIR EL DJIR

contre le paiement de la somme de (6000, 00 DA) non remboursable à verser au compte CCP 332537 CLE 38 de l'Université des Sciences et de la Technologie d'Oran - Mohamed Boudiaf -BP 1505 ORAN EL M'NAOUAR-.
Dans le cas d'un groupement momentané d'entreprises, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant désigné à cet effet, sauf stipulations contraires dans la convention de groupement. Cette documentation peut-être adressée au candidat qui en fait la demande.

4-**la liste sommaire des pièces exigées** : **La liste détaillées des pièces exigées du dossier de candidature de l'offre technique et financière figure dans le cahier des charges (Voir Article 18 du cahier des charges : « DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE L'OFFRE »).**
5-**Soumissions** : Conformément à l'Article 67 du décret présidentiel 15-247 du 16 Septembre 2015 : Les offres doivent comporter :
- un dossier de candidature,
- une offre technique
- et une offre financière.

1-Le dossier de candidature est inséré dans une enveloppe comportant les mentions suivantes :

Nom du soumissionnaire :
Adresse du soumissionnaire:.....
APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES
N°...12.../EQUIPT-IGCMO/USTOMB/2026
Intitulé de l'opération RELATIF A ACQUISITION, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES ET PEDAGOGIQUES AU PROFIT DE L'USTOMB
UNIVERSITE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE D'ORAN MOHAMED BOUDIAF
« DOSSIER DE CANDIDATURE »

2-l'offre technique est insérée dans une enveloppe comportant les mentions suivantes :

Nom du soumissionnaire :
Adresse du soumissionnaire:.....
APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES
N°...12/EQUIPT-IGCMO/USTOMB/2026
Intitulé de l'opération : RELATIF A ACQUISITION, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES ET PEDAGOGIQUES AU PROFIT DE L'USTOMB
" UNIVERSITE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE D'ORAN MOHAMED BOUDIAF
«OFFRE TECHNIQUE»

3-et l'offre financière est insérée dans une enveloppe comportant les mentions suivantes :

Nom du soumissionnaire :
Adresse du soumissionnaire:.....
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES
N°...12.../EQUIPT-IGCMO/USTOMB/2026
Intitulé de l'opération : RELATIF A ACQUISITION, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES ET PEDAGOGIQUES AU PROFIT DE L'USTOMB
UNIVERSITE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE D'ORAN MOHAMED BOUDIAF
« OFFRE FINANCIÈRE »

Ces trois (01+02+03) enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant les mentions suivantes :
L'enveloppe extérieure doit être anonyme et porter les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES
N°...12 /EQUIPT-IGCMO/USTOMB/2026
Intitulé de l'opération : RELATIF A ACQUISITION, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES ET PEDAGOGIQUES AU PROFIT DE L'USTOMB
UNIVERSITE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE D'ORAN MOHAMED BOUDIAF
A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES.

Si l'enveloppe extérieure n'est libellée comme indiquée ci-dessus, l'administration ne sera en aucun cas responsable de ce que l'offre soit égarée ou de ce qu'elle soit ouverte prématurément par mégarde.
Les offres devront être déposées directement, et non expédiées, à la date de dépôt des offres fixée ci-dessous à l'adresse sus citée.
Aucune offre ne sera pas acceptée si elle parvient après la date fixée pour le dépôt des offres.
Il est expressément demandé de respecter ces instructions (article 17 pour la présentation des offres) . Toute offre y dérogeant sera automatiquement écartée
-La date de dépôt des offres est fixée au 30 ème jour de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans le BOMOP, la presse écrite ou la presse électronique de 08h30 à 11h30 heures.
-La date d'ouverture des plis est le 30 ème jour à 11h30 auprès du 14 ème étage de la tour administrative de l'USTOMB.
- Les soumissionnaires sont invités à y assister.
-La durée de validité des offres : La durée de la validité des offres comprend la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.

LE RECTEUR DE L'USTO-MB

Le Jeune Indépendant du 27/08/2026 / ANEP 2631012671

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE & POPULAIRE

WILAYA DE MOSTAGANEM
DAIRA DE BOUGUIRAT
COMMUNE DE SIRAT

APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉ MINIMALES N° 07/2026
N° d'identification Fiscal (NIF): 096427209000233

Conformément à l'article 36 a 39 du la loi n° 23-12 du 18 Moharrâm 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et Conformément à l'article 42 et 44 du décret présidentiel N°15-247 de la 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics et des délégations des services publics Le Président de l'A.P.C de Sirat , Lance un avis d' appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour les projets suivantes :

LOT 01 : EXTENSION RESEAUX D'ASSAINISSEMENT A SIDI CHAREF
LOT 02 : REHABILITATION RESEAUX D'ASSAINISSEMENT A SIRAT CENTRE

Les entreprises intéressées qualifiées en Catégorie 4 et Plus (activité principale hydraulique) Peuvent Téléchargez le cahier des charges sur la page officielle de la commune de Sirat

** Les offres devront être obligatoirement accompagnées des pièces règlementaires suivantes :*

➢ ***Dossier de candidature :***

1. *La déclaration de candidature dûment remplie, datée et signée suivant le modèle en annexe*
2. *La déclaration de sous-traitant dûment remplie, datée et signée suivant le modèle en annexe*
3. *La déclaration de probité dûment remplie, datée et signée suivant le modèle en annexe.*
4. *Certificat de qualification et de classification professionnelle Catégorie 4 et Plus Activités principales hydraulique*
5. *Le statut de l'entreprise, le cas échéant.*
6. *Le registre de commerce.*
7. *Les bilans fiscaux des soumissionnaires pour les 03 dernières années visés par les services des impôts.*
8. *Référence bancaire ou attestation de solvabilité bancaire récente.*
9. *Les attestations fiscales et parafiscales valides ou engagement de paiement [Extrait de rôle apuré (de moins de 03 mois) ou avec un échéancier avec toutes les impositions délivrées au niveau du lieu d'activité, attestations de mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATPH].*
10. *Un extrait du casier judiciaire de moins de trois (03) mois valide, du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.*
11. *L'attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés.*
12. *Le numéro d'identification fiscale (NIF), pour les soumissionnaires.*
13. *Etat de liste des moyens matériels à mettre sur chantier dûment justifiés (de Carte grise, facture d'achat et attestations d'assurances). valide à la date d'ouverture des offres.*
14. *PV de constat visé par un huissier de justice ou expert de matériel valide sur chantier*
15. *Liste des moyens humains visés par CNAS ou l'état des mouvements des salaries visés par CNAS ou attestation d'affiliation de chaque ouvrier. (valide à la date d'ouverture des offres).*
16. *Les références professionnelles en travaux similaires avec attestations de bonne exécution délivrées par les services contractants mentionnant les quantités exigées par l'instruction aux soumissionnaires.*
17. *Le planning des travaux et délais d'exécution des travaux.*
18. *Contrat d'accueil d'apprenti, le cas échéant.*
19. *mémoire technique justificatif*

➢ ***Offre technique :***

20. *La déclaration à souscrire dûment remplie, datée et signée*
21. *Le cahier des prescriptions spéciales (CPS) portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » renseigné, signé et paraphé sur chaque page.*
22. *L'instruction aux soumissionnairesportant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » dûment signée et paraphée sur chaque page.*

➢ ***.Offre financière :***

22 *La lettre de soumission dûment remplie datée et signée ;*
23 *Le bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé ;*
24 *Le détail estimatif et quantitatif dûment rempli et signé.*

La soumission doit être envoyée à Mr le président de l'APC de Sirat , dans une enveloppe fermée Contenant à l'intérieur trois (03) enveloppes distinctes relatives , un (dossier de candidature), (offre technique) et (offre financière).
Les trois (03) enveloppes intérieures portant les noms et adresse du soumissionnaire. Ainsi que la nature de l'offre (Dossier de Candidature, Technique et Financier).
L'enveloppe extérieure devra être anonyme et portera obligatoirement la mention suivante :
(Soumission « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »)
APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES **N°07/2026**

LOT 01 : EXTENSION RESEAUX D'ASSAINISSEMENT A SIDI CHAREF
LOT 02 : REHABILITATION RESEAUX D'ASSAINISSEMENT A SIRAT CENTRE

- *La durée de préparation des offres est fixée à 08 jours.*
- *La durée de validité des offres est fixée à 98 Jours.*
- *Le jour et l'heure limitée de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis technique et financiers*
- *Correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres, à partir de la première publication d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales dans les journaux nationaux en langue arabe et étrangère et dans les deux journaux électronique, et bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) .*
- *Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant l'heure limite de dépôt des offres est fixée à (10 H 00).*
- *L'ouverture des plis sera en séance publique des offres technique et financières aura lieu au siège l'APC de SIRAT à la date dépôt des offres à (10H00).*
- *Cet avis, tient lieu la marche des soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis.*

Le Jeune Indépendant du 27/08/2026 / ANEP 2631012527















télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Humour - France 2026 — TF1
L'humour à la plage

21h00 Divertissement - France 2026 — France 2
Fort Boyard Saison 37

20h50 Variétés — M6
Solidarité incendies : le grand concert en direct

21h00 Série de suspense Etats-Unis - 2026 — CANAL+
The Agency

21h00 Divertissement — W9
France
Y'a que la vérité qui compte

22h35 Film policier — CINE+ FRISSON
France - Belgique 2011
Les Lyonnais

21h05 Dessin animé — 6ter
Canada - Belgique - Etats-Unis 1992
Les aventures de Tintin

21h00 Biographie - 2024 — CINE+ PREMIER
Maria

21h00 Rugby : Pro D2 — CANAL+ SPORT
Provence Rugby / Agen

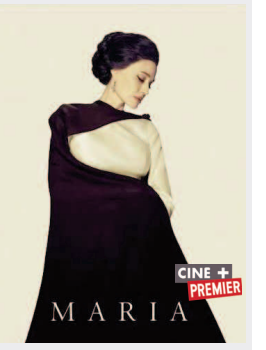
21h00 Drame - 2025 — CINE CINEMA
Not Without Hope

20h50 Comédie — CANAL+ family
France - 2025
Les Bodin's partent en vrille

21h25 Film pour la jeunesse — TMC
France - 2024
Ducobu passe au vert

JEUNE INDEPENDANT









21h00 la chaine ACTION



Drame (Pays-Bas - Belgique - 2008)

Winter in Wartime

En 1941, la Hollande est occupée par l'armée nazie. Michiel, 13 ans, vit dans un petit village. Une nuit, il aperçoit par la fenêtre un avion en feu s'écraser dans la forêt. Quand il en s'approche le lendemain, il est arrêté par un soldat allemand. Il ne dénonce pas l'ami qui l'accompagnait et qui a réussi à s'enfuir. Appréciant son courage, un jeune résistant lui confie alors un courrier à cacher...

22h31

Téléfilm de suspense (Canada - 2023)

Traquées

Après le décès de son mari, Pandora vit seule avec sa fille adolescente dans un ranch isolé. Un jour, un homme blessé se présente à leur porte. Elles le soignent ignorant qu'il appartient à une bande de voleurs qui sont à sa recherche.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:20	12:31	16:13	19:08	20:34
CONSTANTINE	04:16	12:36	16:18	19:13	20:39
ALGER	04:42	12:50	16:32	19:27	20:52
OUARGLA	04:43	12:41	16:19	19:13	20:33
CHLEF	04:48	12:57	16:39	19:34	21:00
MOSTAGANEM	04:54	13:02	16:44	19:38	21:04
ORAN	04:57	13:05	16:47	19:41	21:06

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8575 – JEUDI 27 AOÛT 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	32°	23°
Oran	28°	23°
Constantine	43°	26°
Ouargla	46°	29°

FEUX DE FORÊT

58 nouveaux incendies, l'Est sous surveillance

La situation demeure préoccupante dans plusieurs régions du pays, où les incendies de forêt et de végétation se poursuivent. Pas moins de 58 feux ont été enregistrés à travers différentes wilayas hier. Sur les 58 incendies recensés, 21 ont pu être éteints, tandis que 37 foyers demeuraient actifs, C'est ce qu'a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile.

Les wilayas de l'Est restent particulièrement touchées, à l'image de Skikda, qui compte sept incendies en cours, d'El Tarf et Jijel, avec cinq foyers chacune, et d'Annaba, qui en dénombre quatre. Béjaïa compte, pour sa part, trois incendies toujours actifs. Plusieurs autres wilayas sont également concernées. Guelma et Médéa enregistrent chacune deux foyers en cours, tandis que Batna, Tébessa, Constantine, Tissemsilt, Tiaret, Mila, El Oued, Ghardaïa et Sétif comptent chacune un incendie actif, selon la même source.

La situation fait l'objet d'une surveillance particulière dans les zones où les flammes représentent une menace pour les populations et les habitations. À Jijel, deux incendies ont notamment nécessité l'évacuation préventive de riverains. Dans la commune d'Ouled Yahia Khadrouche, au lieu-dit Sidi M'hamed, un hélicoptère bombardier d'eau Mi-26 a été engagé aux côtés des moyens terrestres. À Chekfa, au lieu-dit Ghebala, d'importants moyens d'extinction ont également été mobilisés, avec notamment deux avions bombardiers d'eau AT-802.

À El Tarf, l'incendie enregistré dans la commune d'Aïn Kerma, au lieu-dit Sidi M'hamed, restait en cours. Les équipes de la Protection civile poursuivaient les opérations d'extinction tout en assurant la protection de certaines habitations. Dans la commune de Bouteldja, les flammes se dirigeaient vers deux parcs de loisirs, entraînant l'évacuation des personnes qui s'y trouvaient. Des moyens aériens ont été engagés en renfort, dont un avion bombardier d'eau BE-200. À Ezzitouna, plusieurs familles ont également été évacuées à titre préventif. Le danger pesant sur les habitations a toutefois été écarté, selon la Protection civile.

À Skikda, l'incendie déclaré dans la commune d'Aïn Charchar représentait une menace pour certaines habitations. Le détachement mobile de l'Unité nationale d'instruction et d'intervention a été dépêché en renfort des moyens déjà engagés. À Annaba, le feu touchant la commune d'El Bouni constituait également une menace pour des habitations. Deux avions bombardiers d'eau AT-802 ont été mobilisés. Dans la commune d'El Eulma, située à la frontière avec Guelma, le plan d'organisation des secours (ORSEC) a par ailleurs été déclenché. À Tébessa, dans la commune d'El Hammamet, l'intensité du feu a diminué, mais les opérations d'extinction se poursuivaient dans des conditions météorologiques difficiles, marquées par de fortes rafales de vent. À Batna, le feu du mont Messaouda, dans la commune de Merouana, ne présentait actuellement aucun danger, même si deux foyers résiduels demeuraient actifs.

À Constantine, les opérations se poursuivaient également pour maîtriser l'incendie enregistré dans la commune d'Ibn Ziad, au lieu-dit Mahdjara Karkara.La wilaya de Béjaïa fait, pour sa part, face à plusieurs départs de feu simultanés. Trois incendies ont été signalés dans les communes de Souk El Tenine, Boukhelifa et Ighil Ali, auxquels se sont ajoutés d'autres foyers. La Protection civile indique avoir mobilisé les moyens nécessaires pour faire face à cette situation.

Ce nouveau bilan intervient après l'enregistrement de 72 départs de feu de forêt et de végétation entre les 25 et 26 août, dont 64 avaient été maîtrisés. La persistance de plusieurs foyers actifs confirme toutefois le maintien d'une situation sous haute surveillance, particulièrement dans les wilayas de l'Est.

Khalil Aouir



Une situation préoccupante.

ACCIDENTS DE LA ROUTE ET NOYADES

Le lourd bilan de la Protection civile

LES UNITÉS de la Protection civile ont enregistré, durant la semaine écoulée, un nombre important d'interventions à travers plusieurs wilayas du pays. Les accidents de la circulation demeurent particulièrement préoccupants, avec 34 décès et plus de 2 000 blessés, tandis que les noyades ont été à l'origine de 16 décès.

Les accidents de la circulation ont une nouvelle fois lourdement marqué le bilan hebdomadaire de la Protection civile. Selon ce bilan, les unités d'intervention ont enregistré 1 542 accidents de la route, ayant fait 34 morts sur les lieux et 2 013 blessés, pris en charge puis évacués vers les structures hospitalières. La wilaya de Naâma a enregistré le bilan le plus lourd, avec sept décès et 40 blessés dans neuf accidents. Ces chiffres témoignent une nouvelle fois de la gravité des accidents routiers, particulièrement durant la période estivale, marquée par une forte mobilité sur les routes.

Durant la même période, les services de la Protection civile ont reçu 27 977 appels de secours émanant de citoyens pour différents types d'interventions. Les secours à personnes ont représenté une part importante de cette activité, avec 15 830 interventions, ayant permis de prendre en charge 15 449 blessés et malades sur les lieux avant leur évacuation vers les établissements sanitaires.

Le dispositif de surveillance des plages a, pour sa part, effectué 8 729 interventions durant la semaine. Les secours ont permis de sauver 6 457 personnes de la noyade, tandis que 1 934 estivants ont reçu des soins de première urgence et que 329 personnes ont été évacuées vers les structures sanitaires locales.

Malgré ce dispositif, 11 décès par noyade ont été enregistrés au niveau des plages, auxquels s'ajoutent cinq décès dans des réserves d'eau, portant le bilan à 16 morts par noyade durant la période considérée.

Face à ces différents incidents, la Protection civile renouvelle son appel aux citoyens à faire preuve de prudence et à respecter strictement les consignes de sécurité, aussi bien sur les routes que dans les espaces de baignade et à proximité des zones exposées aux incendies.

Khalil A.

BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANP

Un terroriste se rend et cinq soutiens arrêtés

UN TERRORISTE s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar, tandis que cinq éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), lors d'opérations menées à travers plusieurs régions du pays entre le 19 et le 25 août, a indiqué le bilan opérationnel de l'ANP publié hier.Selon la même source, ces opérations s'inscrivent dans le cadre des efforts continus de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée sous toutes ses formes.Dans le cadre de la lutte antiterroriste, le dénommé A.S., dit « Mustapha », s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar, relevant de la 6e Région militaire. Il était en possession d'un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov, d'une quantité de munitions ainsi que de plusieurs autres effets. Par ailleurs, cinq éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés lors d'opérations distinctes menées par des détachements de l'ANP à travers le territoire national. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et le trafic de stupéfiants, des détachements de l'ANP, en coordination avec les différents services de sécurité, ont également arrêté 38 narcotrafiquants.Les opérations ont permis de déjouer des tentatives d'introduction, à travers la frontière avec le Maroc, de 1 quintal et 23 kilogrammes de kif traité.

Les forces de sécurité ont également saisi 1,3 kilogramme de cocaïne et 458.623 comprimés psychotropes au cours d'opérations menées dans plusieurs Régions militaires.

S. N.

LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION

L'expérience algérienne présentée à la COP17

LE DIRECTEUR général des forêts, Djamel Touahria, a participé, du 24 au 26 août, aux travaux de la 17e session de la Conférence des Parties (COP17) de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD), tenue à Oulan-Bator (Mongolie). Lors de cette session de haut niveau, en présence d'un représentant du ministère des Affaires étrangères M. Touahria a prononcé une allocution sur le thème «des mécanismes de financement innovants pour des terres saines et résilientes face à la sécheresse», a indiqué, hier, un communiqué de la DGF.

«L'Algérie a fait de l'investissement dans les terres et les ressources en eau une priorité nationale constante», a-t-il indiqué, mettant en avant le projet du Barrage vert relancé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avec des dimensions environnementales, économiques et sociales. Ce projet constitue, a-t-il dit, «un modèle à suivre en matière de mobilisation des ressources financières pour la mise en valeur des terres et la lutte contre la désertification». Après avoir souligné que la question du financement de la lutte contre la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse à travers le monde devrait être traitée «comme une priorité, au regard du déficit de financement mondial», M. Touahria a insisté sur le développement de mécanismes de financement «plus efficaces et plus flexibles au service des objectifs de la Convention».

S. N.